



# Bulletin Officiel

N°6307 Vendredi 05 Mars 2021

[www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)26<sup>ème</sup> année

ISSN 0330 –

## AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19 2

## AVIS DES SOCIETES

### COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE EURO-CYCLES 3

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE - MIP - 4-5

### EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

EL AMEL MICROFINANCE 2021-1 6-9

CENTRE FINANCIER AUX ENTREPRENEURS CFE 2021-1 10-13

### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

TUNISIE LEASING ET FACTORING TLF 2021-1 14-19

## ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

## ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (mise à jour en date du 06/01/2021)

## ANNEXE III

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

- SOCIETE HOTELIERE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE MARHABA

## ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

- SOCIETE HOTELIERE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE MARHAB

**COMMUNIQUÉ DU CMF**

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS  
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

**Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.**

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

**AVIS DES SOCIÉTÉS \***

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**SOCIETE EURO-CYCLES**

*Siège Social : Zone Industrielle Kalaa Kébira 4060 Sousse.*

La Société EURO-CYCLES S.A informe ses actionnaires que son conseil d'administration, réuni en date du Jeudi 04 Mars 2021, a passé en revue l'activité de la société au cours de l'exercice 2020 et a arrêté les états financiers provisoires relatifs à l'exercice 2020.

Les états financiers provisoires de la société arrêtés et validés par le Conseil d'Administration ont fait ressortir un Chiffre d'affaires en progression de 37% par rapport à l'année 2019, et un résultat Net de l'exercice 2020 (Bénéfice) de 16 504 531 DT, contre un résultat net de 10 150 182 DT à la clôture de l'exercice 2019, soit une évolution de 62,60%.

Le conseil a décidé de proposer la distribution d'un dividende de 1,515 DT par action (Un Dinar 515 millimes), et de convoquer les actionnaires de la Société pour :

- Une réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire pour le jeudi 15 Avril 2021 à 10 heures au siège social de la société sise à la Zone Industrielle Kalaa Kebira Sousse dont l'ordre du jour est le suivant :
  - ❖ Lecture et approbation du rapport d'activité de l'exercice 2020.
  - ❖ Lecture des rapports (général et spécial) du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2020.
  - ❖ Approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés à la clôture de l'exercice 2020.
  - ❖ Proposition de distribution des bénéfices de l'exercice 2020 à raison de 1,515 DT par action.
  - ❖ Quitus aux membres du conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2020.
  - ❖ Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'Administration au titre de l'exercice 2020.
  - ❖ Affectation du résultat de l'exercice 2020.
  - ❖ Nomination d'un Co-commissaire aux comptes.
  - ❖ Autorisation pour acheter et vendre les propres actions de la Société EURO CYCLES S.A dans le cadre des dispositions de l'article 19 (Nouveau) de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché Financier pour une période d'une Année.

---

❖ *\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS****MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP »**

Siège Social : Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I la Charguia 2, BP 2035, Ariana

La société MIP publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020.

Rubrique	Quatrième trimestre		De Janvier à Décembre		Variation	
	2020 **	2019	2020 **	2019	EN TND	EN %
<b>Produit d'exploitation</b>	<b>204 335</b>	<b>362 004</b>	<b>1 074 320</b>	<b>2 377 354</b>	<b>-1 303 035</b>	<b>-54,810%</b>
Affichage urbain	201 335	359 004	1 061 320	2 303 667	-1 242 348	-53,929%
Autres revenus	3 000	3 000	13 000	73 687	-60 687	-82,358%
<b>Produits financiers</b>	<b>159 515</b>	<b>29 053</b>	<b>168 396</b>	<b>652 073</b>	<b>-483 677</b>	<b>-74,175%</b>
<b>Charges financières</b>	<b>103 333</b>	<b>-82 174</b>	<b>425 438</b>	<b>559 145</b>	<b>-133 708</b>	<b>-23,913%</b>
<b>Charges d'exploitation *</b>	<b>352 783</b>	<b>579 881</b>	<b>1 640 757</b>	<b>2 583 129</b>	<b>-942 372</b>	<b>-36,482%</b>
Charges de personnel	79 518	134 016	309 124	420 830	-111 706	-26,544%
Charge d'exploitation autres que les charges de personnel	273 265	445 866	1 331 633	2 162 299	-830 666	-38,416%
<b>Marge d'EBITDA</b>	<b>-72,649%</b>	<b>-60,187%</b>	<b>-52,725%</b>	<b>-8,656%</b>	<b>0,441</b>	<b>-509,144%</b>

(\*\*) Selon les données comptables disponibles

(\*) Les charges d'exploitation n'incluent pas les dotations aux amortissements et aux provisions

**❖ FAITS MARQUANTS DU QUATRIEME TRIMESTRE 2020 :**

- La société MIP a continué l'action de mise à niveau et d'assainissement de son parc d'affichage urbain sur tout le territoire tunisien afin d'améliorer la rentabilité du parc existant. Elle a procédé à la désinstallation des panneaux non rentables, ce qui explique la diminution des charges « Achats d'espaces Municipalités » qui sont passées de **663 466 dinars** en 2019 à **455 235 dinars** en 2020. De même pour les charges « Achats d'espaces privés » qui sont passées de **436 482 dinars** en 2019 à **262 592 dinars** en 2020.

Le nombre actuel des panneaux n'est que de 188.

- La société MIP a continué la procédure d'allègement des charges salariales et ce par la réduction de l'effectif. C'est ainsi que le nombre des salariés n'est plus que de trois à la fin du trimestre.

❖ **COMMENTAIRE DES INDICATEURS:**

▪ **Produits d'exploitation :**

Les produits d'exploitation de la société MIP sont passés de **2 377 354 dinars** au 31 décembre 2019 à **1 074 320 dinars** au 31 décembre 2020 enregistrant une baisse de 54,810%.

Cette baisse est due principalement à la réduction des espaces publicitaires exploités par la société.

Cette situation est aggravée par la pandémie COVID-19 qui a entraîné la diminution de l'activité dû au confinement qui a limité les déplacements des citoyens et la fermeture des lieux recevant du public pour contenir le corona virus et la reprise d'activité étant très lente vu les dégâts économiques engendrés par cette pandémie sur tous les secteurs d'activités.

▪ **Charges financières :**

Les produits financiers de la société MIP sont passés de **652 073 dinars** au 31 décembre 2019 à **168 396 dinars** au 31 décembre 2020.

Cette variation est due aux gains de change résultant de l'actualisation des dettes en monnaies étrangères dont le solde au 31 décembre 2020 s'élève à 140 683 Dinars contre un gain de change de 539 831 Dinars au 31 décembre 2019.

▪ **Marge d'EBITDA:**

Pour le quatrième trimestre 2020, la marge d'EBITDA est de -72,649% contre -60,187% pour le quatrième trimestre 2019.

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**  
**SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**

**EL AMEL MICROFINANCE**

**Société Anonyme au capital de 7.5 Millions Dinars Tunisien**

**Siège : Angle Avenue de France/Rue de Belgique, Ben Arous**

**Identifiant Unique : 1592121G**

**Objet social :** l'octroi de microcrédits ainsi que toutes les activités autorisées conformément au décret-loi 2011-117 du 05 novembre 2011 portant organisation de l'activité des institutions de microfinance.

<p><b>Emission d'un Emprunt Obligatoire</b>  <b>Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne</b>  <b>« El Amel de Microfinance 2021-1 »</b>  <b>de 5000.000 Dinars susceptible d'être porté à un maximum de 7000.000 Dinars</b>  <b>Prix d'émission : 100 DT</b>  <b>Taux d'intérêt brut : 10,10 % l'an et/ou TMM+4%</b></p>
---

**1 - Décisions à l'origine de l'émission**

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société « **El Amel de Microfinance SA** » réunie le **03 juin 2020**, a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire de 15 millions de dinars en une ou plusieurs tranches, et ce sur une période de 5 ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les tranches, les modalités et les conditions de chacune des tranches à émettre.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la société « **El Amel de Microfinance SA** », s'est réuni le **30 décembre 2020** et a décidé d'émettre la première tranche de l'emprunt obligataire pour un montant de 5 millions de dinars susceptible d'être porté à 7 millions de dinars et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne en une seule catégorie, selon les conditions suivantes :

<b>Durée</b>	<b>Taux d'intérêt</b>	<b>Amortissement</b>
5 ans	10,10 % Brut l'an et/ou TMM+4%	Par un cinquième à partir de la fin de la première année

**2 - Renseignements relatifs à l'émission**

**❖ Montant :**

Le montant nominal de l'emprunt obligataire est fixé à 5 millions de dinars susceptible d'être porté à 7 millions de dinars divisé en 50 000 obligations susceptibles d'être portées à 70 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant souscrit de l'Emprunt Obligatoire « **El Amel de Microfinance 2021-1** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

### ❖ Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du lundi **08 Mars 2021** directement auprès de la société émettrice **El Amel de Microfinance SA** et seront clôturés au plus tard le **19 Mars 2021**.

Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis soit 70 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 5 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **19 Mars 2021**, et passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

### ❖ But de l'émission

La société **El Amel Microfinance SA** a décidé d'émettre cet emprunt dans le cadre du renforcement de la structure financière de la société par la consolidation de ses ressources à moyen et long terme et ce, afin de répondre au plan de développement de son activité et l'élargissement de son réseau d'agences.

## 3 - Caractéristiques des titres émis

❖ **Dénomination de l'emprunt** : « **El Amel de Microfinance 2021-1** »

❖ **Nature des titres** : Titres de créance

❖ **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4, Titre 1, sous titre 5, Chapitre 3 : des obligations.

❖ **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations souscrites, délivrée par la société émettrice.

❖ **Forme des titres** : Les obligations seront nominatives.

❖ **Catégorie des titres** : Ordinaires

❖ **Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement** : Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

❖ **Date de jouissance en intérêts** : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **19 Mars 2021**, seront décomptés et payés à cette date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt, soit le **19 Mars 2021**.

❖ **Date de règlement** : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

❖ **Taux d'intérêt** : Les obligations du présent emprunt seront offertes à une durée unique de 5 ans et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés comme suit :

- ✓ un taux annuel brut fixe de **10,10% l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- ✓ un taux annuel brut variable de TMM+4% l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 400 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de mars de l'année N-1 au mois février de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- ❖ **Amortissement et remboursement** : Toutes les obligations émises feront l'objet d'un amortissement par cinquième du capital.

L'emprunt sera remboursé en totalité **19 Mars 2026**.

- ❖ **Prix de remboursement** : Le remboursement du capital se fera annuellement par un cinquième de la valeur nominal par obligation.

- ❖ **Paiement** : Le paiement des intérêts sera effectué annuellement le **19 Mars** de chaque année auprès de la société émettrice.

Le premier remboursement en capital et en intérêt aura lieu le **19 Mars 2022**.

- ❖ **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)** : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 10,10% l'an pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

- ❖ **Marge actuarielle (souscription à taux variable)** : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de février 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,5875% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,5875%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 4% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

- ❖ **Durée totale, Durée de vie moyenne de l'emprunt et Duration de l'emprunt**

- ✓ *Durée totale*

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de 5 ans.

- ✓ *Durée de vie moyenne*

La durée de vie moyenne du présent emprunt est de 3 ans.

- ✓ *Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)*

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,657 années.



❖ **Mode de placement :**

Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. **Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**

❖ **Cessibilité des obligations :**

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés.**

**Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

❖ **Garantie :**

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

❖ **Domiciliation de l'emprunt :**

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt obligataire « **El Amel de Microfinance 2021-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la société émettrice.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

❖ **Fiscalité des titres :**

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

❖ **Tribunal compétent en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**  
**SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**

**Centre Financier aux Entrepreneurs-Tunisie S.A.**



Société Anonyme au capital de 16 475 000 dinars divisé en 1 647 500 actions de nominal 10 dinars entièrement libérées

**Siège social :** 33 Rue d'Italie, 1000, Tunis, Tunisie B.P. 644-1049 Tunis Hached, Tunisie

**Identifiant unique :** 1383996P

**Tel :** (+216) 70 100 780 / **Fax :** (+216) 70 100 781

**E-mail :** administration@cfe.com.tn

**Objet social :** la société a pour objet exclusif :

- l'octroi de microcrédits ;
- l'exécution de toutes opérations liées à l'octroi de microcrédits incluant l'encadrement des initiatives de la clientèle, la formation et l'accompagnement de la clientèle.

<p><b>EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE</b>  <b>SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE</b></p>
---

« CFE 2021-1 »

**DE 15 000 000 DINARS**

**PRIX D'EMISSION : 100 DINARS**

**1. Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire :**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires réunie le **24/09/2020** a autorisé l'émission par la société CFE d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite d'un montant maximum de 50 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine AGO et a donné tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour accomplir les formalités nécessaires pour réaliser l'émission en une ou plusieurs fois et en fixer les caractéristiques.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **24/02/2021** a décidé d'émettre un emprunt obligataire de 15 millions de dinars et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne selon les conditions et modalités suivantes :

<b>Durée</b>	<b>Taux d'intérêt fixe</b>	<b>Amortissement</b>
5 ans	10,75%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année

**2. Renseignements relatifs à l'émission :**

**2.1. Montant de l'emprunt :**

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 15 000 000 de dinars divisé en 150 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant souscrit de l'emprunt obligataire « **CFE 2021-1** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

## **2.2. Période de souscriptions et de versements :**

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **08/03/2021** aux guichets de l'AFC et de Tunisie Valeurs, intermédiaires en Bourse, et seront clôturés au plus tard le **26/03/2021**. Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de 15 000 000 de Dinars est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 150 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **26/03/2021**, et passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

## **2.3. But de l'émission :**

CFE a décidé d'émettre cet emprunt dans le cadre d'une stratégie visant le renforcement de la structure financière de la société par la consolidation de ses ressources à moyen et long terme et ce, afin de soutenir le développement de son activité dans les meilleures conditions.

## **3. Caractéristiques des titres émis :**

### **3.1. Nature, forme et délivrance des titres**

**Dénomination de l'emprunt :** « CFE 2021-1 »

**La législation sous laquelle les titres sont créés :** Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4, Titre 1, sous titre 5, Chapitre 3 : des obligations.

**Nature des titres :** Titres de créance

**Forme des obligations :** Les obligations seront nominatives

**Catégorie des titres :** ordinaire

**Modalité et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites, délivrée par le Centre Financier aux Entrepreneurs « CFE ».

### **3.2. Prix de souscription et d'émission :**

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

### **3.3. Date de jouissance des titres en intérêts :**

Chaque obligation souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **26/03/2021**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises est fixée au **26/03/2021**, soit la date limite de clôture des souscriptions.

### **3.4. Date de règlement :**

Les obligations sont payables en totalité à la souscription.

### **3.5. Taux d'intérêt :**

Taux fixe de **10,75%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

### **3.6. Amortissement et remboursement :**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **26/03/2026**.

### **3.7. Prix de remboursement :**

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

### **3.8. Paiement :**

Le paiement annuel des intérêts sera effectué à terme échu, le **26 mars** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **26/03/2022**.

Le paiement des intérêts et le remboursement total du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

### **3.9. Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de **10,75%** l'an.

### **3.10. Durée totale :**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de **5 ans**.

### **3.11. Durée de vie moyenne :**

La durée de vie moyenne des obligations du présent emprunt obligataire est de **3 ans**.

### **3.12. Duration (souscription à taux fixe) :**

La duration pour les obligations du présent emprunt est de **2,639 années**.

### **3.13. Mode de placement :**

Il s'agit d'un **placement privé**. L'émission de cet emprunt se fera **sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

### **3.14. Cessibilité des obligations :**

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés.

Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

### **3.15. Garantie**

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

**3.16. Domiciliation de l'emprunt :**

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par le Centre Financier aux Entrepreneurs « CFE ».

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la quantité d'obligations y afférente.

La tenue du registre des obligations de l'emprunt obligataire « CFE 2021-1 » sera assurée durant toute la durée de vie de l'emprunt par AFC, Intermédiaire en Bourse.

**3.17. Fiscalité des titres :**

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

**3.18. Tribunal compétent en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis I.

---

2021- AS -0141

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**

**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/04/2021. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

**Emprunt Obligataire  
«TLF 2021-1»**

**Décisions à l'origine de l'émission**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING ET FACTORING réunie le **26/06/2020** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **14/12/2020** a décidé d'émettre un emprunt obligataire « TLF 2021-1 » d'un montant de 25 millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant des durées entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,00% brut l'an au minimum et TMM+3,00% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 8,50% brut l'an au minimum et 11,50% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les taux et les durées à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit : 9,70% brut l'an et/ou TMM+2,75% sur 5 ans.

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**

**Montant**

L'emprunt obligataire « TLF 2021-1 » est d'un montant de 25 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 Millions de dinars, divisé en 250 000 obligations, susceptibles d'être portées à 400 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « TLF 2021-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

## **Période de souscription et de versement**

Les souscriptions au présent emprunt obligataire seront ouvertes le **02/03/2021** et clôturées sans préavis au plus tard le **15/04/2021**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15/04/2021**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15/04/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **30/04/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

## **Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public**

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **02/03/2021** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

## **But de l'émission**

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING ET FACTORING a prévu pour l'année 2021 des mises en force qui s'élèvent à 330 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 40 millions de dinars par des emprunts obligataires, 91,5 millions de dinars par des crédits bancaires et des crédits extérieurs.

## **CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS**

- **Dénomination de l'emprunt** : « TLF 2021-1 »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4 – Titre premier – Sous titre 5 – Chapitre 3 : des obligations.

## **Prix de souscription et d'émission:**

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

**Date de jouissance en intérêts :**

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15/04/2021**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **15/04/2021** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

**Date de règlement :**

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

**Taux d'intérêt :**

Les obligations «**TLF 2021-1**» seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur fixés comme suit :

✓ Taux variable sur 5 ans : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +**2,75%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **275** points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'avril de l'année N-1 au mois de mars de l'année N.

✓ Taux fixe sur 5 ans : Taux annuel brut de **9,70%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

**Amortissement-remboursement :**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **15/04/2026**.

**Prix de remboursement :**

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

**Paie ment :**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **15 avril** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **15/04/2022**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.



**Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :**

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **9,70%** l'an.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de janvier 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,722% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,472%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,75%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

**Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**

- **Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire «**TLF 2021-1**» sont émises sur une durée de **5 ans**.

- **Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

- **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,669 années**.

**Garantie :**

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

**Notation de la société :**

En date du **25 août 2020**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring de **BBB (tun)** avec perspective **stable** et sa note à court terme de **F3 (tun)**.

**Notation de l'emprunt:**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **BBB (tun)** à l'emprunt obligataire « TLF 2021-1 » en date du **12/02/2021**.

**Mode de placement :**

L'emprunt obligataire « TLF 2021-1 » est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

## **Organisation de la représentation des porteurs des obligations**

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

### **Fiscalité des titres :**

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finance 2017, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de cinq mille dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

### **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **TLF 2021-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi et la quantité y afférente.

### **Marché des titres**

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « **TLF 2021-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

### **Prise en charge par Tunisie Clearing :**

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage, dès la clôture de l'emprunt « **TLF 2021-1** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

**Tribunaux compétents en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

**Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération « TLF 2021-1 » visée par le CMF en date du 15/02/2021 sous le numéro 21-1051, du document de référence «TLF 2020» enregistré par le CMF en date du 19/10/2020 sous le N° 20-005. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/04/2021.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS intermédiaire en bourse, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène et sur le site internet du CMF : [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn).

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2021 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20 avril 2021.

2021- AS -0128

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord  
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

[www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)  
email : [cmf@cmf.tn](mailto:cmf@cmf.tn)  
Le Président du CMF  
**M. Salah ESSAYEL**

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL		
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92		198,834	200,636	200,616	
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07		135,663	136,848	136,867	
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99		113,878	114,709	114,723	
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17		121,243	122,414	122,425	
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		118,816	119,890	119,908	
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		116,618	117,994	118,015	
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		114,359	115,241	115,256	
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		46,744	46,993	46,998	
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		33,122	33,408	33,414	
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		112,226	113,203	113,239	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		17,534	17,675	17,677	
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		126,004	126,776	126,789	
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08		1,178	1,181	1,181	
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		118,928	120,087	120,103	
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		11,622	11,701	11,703	
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		166,484	168,042	168,066	
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07		11,578	11,667	11,669	
18	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE *	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		94,477	95,520	95,529	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
19	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		1,846	1,863	1,866	
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
20	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93		63,361	63,800	63,807	
21	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94		132,558	132,416	132,732	
22	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01		105,737	103,355	103,857	
23	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		105,648	106,561	106,576	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
24	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		135,529	133,874	134,433	
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		519,152	514,565	516,268	
26	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		135,683	135,587	136,749	
27	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08		En liquidation	En liquidation	En liquidation	
28	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08		En liquidation	En liquidation	En liquidation	
29	FCP MAXULA STABILITY ***	MAXULA BOURSE	18/05/09		En liquidation	En liquidation	En liquidation	
30	FCP INDICE MAXULA ***	MAXULA BOURSE	23/10/09		En liquidation	En liquidation	En liquidation	
31	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		168,397	162,609	162,738	
32	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10		95,444	96,225	96,377	
33	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11		125,190	125,035	125,286	
34	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		160,682	158,539	159,313	
35	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		143,868	142,486	143,332	
36	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07		22,000	21,554	21,728	
37	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16		91,681	91,393	91,580	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
38	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2147,555	2152,384	2155,017	
39	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08		125,405	122,625	122,525	
40	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		211,191	208,819	208,740	
41	AIRLINES FCP VALEURS CEA****	TUNISIE VALEURS	16/03/09		17,599	en dissolution	en dissolution	
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		2,820	2,813	2,820	
43	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		2,535	2,537	2,543	
44	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		67,913	66,449	66,552	
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,226	1,238	1,242	
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,276	1,284	1,285	
47	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,203	1,215	1,216	
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,178	1,187	1,190	
49	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15		112,701	111,958	112,609	
50	AL AMANAH PRUDENCE FCP *****	CGF	25/02/08		133,188	en dissolution	en dissolution	
51	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17		1142,671	1134,912	1143,922	
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		12,972	12,763	12,888	
53	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17		9,852	9,644	9,613	
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00		86,094	84,093	84,514	
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
55	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,386	110,196	110,210
56	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	100,933	101,670	101,682
57	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	107,696	108,592	108,606
58	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,918	105,892	105,906
59	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	29/05/20	6,557	107,234	108,444	108,448

60	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	109,726	110,694	110,685
61	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,230	107,164	107,179
62	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,279	104,127	104,140
63	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	102,962	103,496	103,505
64	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,119	108,051	108,067
65	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,306	110,304	110,321
66	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,929	106,725	106,734
67	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,856	105,527	105,539
68	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	105,040	105,923	105,937
69	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	104,509	105,198	105,210
70	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,296	105,171	105,185
71	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,815	107,520	107,532
72	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,496	105,442	105,449
73	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,153	104,957	104,967
74	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	107,259	108,059	108,071
75	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,224	103,912	103,923
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
76	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	108,188	109,041	109,036
77	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,789	106,894	106,847
78	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	107,316	108,270	108,284
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>								
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	111,811	113,387	113,395
<b>SICAV MIXTES</b>								
80	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	63,589	61,765	62,161
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	91,816	90,431	90,872
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,328	18,294	18,359
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	279,682	278,830	279,892
84	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2222,734	2201,751	2206,937
85	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	75,191	73,101	73,462
86	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	56,836	56,774	56,938
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,164	106,401
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,629	11,548	11,591
89	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,786	13,718	13,750
90	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	15,165	15,220	15,249
91	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,508	13,513	13,553
92	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	149,845	148,878	149,602
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,146	9,226
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	9,059	100,473	100,874
95	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	72,992	73,100
96	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	72,179	71,965
97	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	99,851	100,268	100,257
98	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	86,275	86,940
99	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,067	10,112
100	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	94,870	95,201
101	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	140,968	137,417	138,185
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
102	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	98,185	96,815	96,111
103	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	115,856	116,695	116,712
104	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	116,045	116,799
105	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	189,900	190,236	191,176
106	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	174,320	175,579	175,963
107	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	166,989	166,783	167,687
108	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,320	22,799	22,924
109	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	137,953	138,290
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	157,134	156,995
111	TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5414,197	5329,558	5300,787
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5424,052	5413,806
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	85,641	85,742	85,869
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	4570,396	4501,427	4464,638
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	10,224	10,203	10,205
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,461	165,623	166,043
118	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	10549,752	10357,302	10320,160
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	137,347	126,654	127,125

\* Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE

\*\* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

\*\*\* FCP en liquidation anticipée

\*\*\*\* FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts

\*\*\*\*\* FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la « Société Tunisienne d'Équipement -STEQ- », l'ouverture au public des fonds « FCPR AMENCAPITAL 4 », « FCPR SWING 2 », « FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1 », « FCPR STB Growth Fund », « FCPR MOURAFIK », « FCPR INKADH » et « FONDS DE FONDS ANAVA », la liquidation du fonds d'amorçage « STARTUP FACTORY SEED FUND » et le retrait d'agrément du fonds d'amorçage « CDC AMORÇAGE », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIÉTÉS & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'ÉPARGNE \***

**I.- SOCIÉTÉS ADMISES A LA COTE  
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

## DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416

67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	-	71 713 100
68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-		71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-		71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48		72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-		71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -		70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-		71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-		71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-		71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-		71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-		73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-		71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356		75 643 000

## II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybie « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00



24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla –Sfax El Jadida-	74 401 510
56.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

## DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

## III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA STABILITY (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

57	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
60	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
66	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
67	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
72	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
79	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
84	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 06/01/2021

85	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
86	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
88	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
89	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
90	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
91	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
92	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
94	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
95	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
105	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
107	TUNISIAN EQUITY FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
109	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
110	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
112	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
113	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

114	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
117	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) (FCP en liquidation anticipée  
(2) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE  
(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis



32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

## LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

#### **Société Hôtelière Touristique et Balnéaire Marhaba**

Siège social : Boulevard 14 Janvier 2011 – 4039 Sousse

La Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes : Mr Ali LAHMAR (Cabinet d'Audit et de Consultants) et Mr Radhouen ZARROUK.

**BILAN CONSOLIDE CLOS AU 31/12/2019****ACTIF**

<b>LIBELLES</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>			
Immobilisations incorporelles	1	21 745 319,345	21 262 514,397
- Amortissements	2	(2 055 600,776)	(1 678 339,928)
Ecart d'acquisition	3	10 323 277,274	10 323 277,274
- Amortissements	4	(7 685 572,584)	(7 291 328,639)
Immobilisations corporelles	5	813 882 984,993	748 326 383,850
- Amortissements	6	(405 442 937,794)	(370 867 674,308)
Immobilisations financières	7	124 206 257,797	118 397 608,178
Titres mis en équivalence	8	5 318 112,820	4 876 284,690
- Provisions	9	(19 856 659,097)	(19 363 605,198)
<b>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</b>		<b>540 435 181,979</b>	<b>503 985 120,317</b>
Autres actifs non courant	10	2 424 484,444	1 507 648,201
Impôts différés actifs	11	9 726 368,490	11 650 569,762
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>552 586 034,913</b>	<b>517 143 338,280</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks	12	67 359 577,002	70 575 291,327
- Provisions	13	(1 281 256,385)	(1 169 096,671)
Clients et comptes rattachés	14	77 304 088,880	55 436 329,769
- Provisions	15	(21 489 192,479)	(6 115 388,527)
Autres actifs courants	16	48 489 962,347	44 450 229,586
- Provisions	17	(634 506,492)	(1 918 334,574)
Placements et autres actifs financiers	18	64 508 749,100	35 198 509,228
- Provisions	19	0,000	0,000
Liquidités et équivalents de liquidités	20	20 592 173,959	32 663 076,256
- Provisions	21	0,000	0,000
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>254 849 595,932</b>	<b>229 120 616,394</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>807 435 630,845</b>	<b>746 263 954,674</b>

**BILAN CONSOLIDE CLOS AU 31/12/2019****PASSIF**

<b>LIBELLES</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital de la société HÔTEL MARHABA	<b>22</b>	847 710,000	847 710,000
Réserves consolidées	<b>23</b>	114 300 494,635	99 259 355,552
Résultat net de l'exercice (part du groupe)	<b>24</b>	10 882 916,111	19 254 829,927
<b>CAPITAUX PROPRES DU GROUPE</b>		<b>126 031 120,746</b>	<b>119 361 895,479</b>
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>			
Capitaux propres part des minoritaires	<b>25</b>	203 616 666,046	172 021 541,770
Résultat net de l'exercice part des minoritaires	<b>26</b>	25 108 906,390	43 977 473,288
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>354 756 693,182</b>	<b>335 360 910,537</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts	<b>27</b>	219 342 943,834	216 723 161,365
Autres passifs financiers	<b>28</b>	0,000	0,000
Impôts différés passifs	<b>29</b>	4 902 654,837	5 867 054,166
Provisions pour risques & charges	<b>30</b>	11 110 686,090	10 306 070,050
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>235 356 284,761</b>	<b>232 896 285,580</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>31</b>	50 821 952,368	54 715 308,386
Autres passifs courants	<b>32</b>	62 051 458,413	51 774 740,609
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>33</b>	104 449 242,121	71 516 709,562
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>217 322 652,902</b>	<b>178 006 758,557</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>452 678 937,663</b>	<b>410 903 044,137</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>807 435 630,845</b>	<b>746 263 954,674</b>

**BILAN CONSOLIDE CLOS AU 31/12/2019**  
**ETAT DE RESULTAT**

<b>LIBELLES</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus	34	433 228 668,644	340 868 888,456
Autres produits d'exploitation	35	11 855 941,521	10 551 924,598
Production immobilisée	36	29 539,687	17 537,498
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>445 114 149,852</b>	<b>351 438 350,553</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Variations des stocks de produits finis et des encours	37	4 901 355,217	7 986 593,800
Achats de marchandises consommées	38	0,000	0,000
Achats d'approvisionnements consommés	39	(205 813 215,000)	(151 940 341,905)
Charges de personnel	40	(83 500 539,296)	(66 907 852,873)
Dotations aux amortissements et aux provisions	41	(55 143 728,397)	(35 864 137,709)
Autres charges d'exploitation	42	(50 403 966,238)	(41 384 550,891)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(389 960 093,714)</b>	<b>(288 110 289,577)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>55 154 056,138</b>	<b>63 328 060,976</b>
Charges financières nettes	43	(33 400 772,999)	(17 100 274,163)
Produits des placements	44	16 347 394,092	8 108 458,203
Autres gains ordinaires	45	7 508 853,057	18 721 077,699
Autres pertes ordinaires	46	(1 973 554,082)	(2 769 896,150)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>43 635 976,205</b>	<b>70 287 426,565</b>
Impôt sur les sociétés	47	(7 654 972,896)	(7 018 446,805)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<b>35 981 003,309</b>	<b>63 268 979,760</b>
Elements extraordinaires (Gains/Pertes)	48	(453 511,925)	(515 253,676)
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE</b>		<b>35 527 491,384</b>	<b>62 753 726,083</b>
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE</b>		<b>35 527 491,384</b>	<b>62 753 726,083</b>
Effet des modifications comptables (net d'impôt)	49	0,000	0,000
<b>RESULTAT CONSOLIDE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b>35 527 491,384</b>	<b>62 753 726,083</b>
Quote part du résultat mis en équivalence		464 331,118	478 577,132
<b>RESULTAT CONSOLIDE NET</b>		<b>35 991 822,501</b>	<b>63 232 303,215</b>
Part du groupe		10 882 916,111	19 254 829,927
Part des minoritaires		25 108 906,390	43 977 473,288

**Etats financiers consolidés clos au 31 décembre 2019 - Exprimé en D T**  
**Etat de flux de trésorerie**

<b>LIBELLES</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
Résultat net de l'exercice (Part du groupe)	10 882 916	19 254 830
Résultat net de l'exercice (Part des minoritaires)	25 108 906	43 977 473
Ajustement pour :		
* Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	464 331	478 577
* Impôts différés	1 357 629	499 122
* Amortissements et provisions	51 623 048	34 538 543
* Plus ou moins values de cessions	-5 535 299	-15 951 182
* Produits des placements	-16 226 591	-8 000 423
* Pertes et gains de change	3 392 216	-8 872 035
* Production immobilisée	-7 100 054	-8 478 502
* Quote-part des subventions d'investissements	-370 848	-346 902
* Variation des :		
- Stocks	3 215 714	-8 913 359
- Créances	-21 867 759	-22 292 110
- Autres actifs courants	21 539 258	9 366 532
- Fournisseurs	-3 893 356	2 749 761
- Fournisseurs d'immobilisations	975 463	-953 631
- Autres passifs courants	4 590 346	5 498 334
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>68 155 920</b>	<b>30 367 916</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-71 766 108	-70 257 536
Décaissements provenant d'acquisition d'autres actifs non courants	-1 547 532	-972 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	6 944 853	24 819 249
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-20 983 506	-10 866 677
Encaissements / décaissements provenant des prêts aux personnels	-177 767	1 450
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières et des placements courants	5 275 992	8 016 419
Encaissements provenant des dividendes	16 226 591	8 000 423
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>-66 027 477</b>	<b>-24 346 216</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Paiement dividendes hors groupe	-16 307 551	-10 074 027
Encaissement provenant des emprunts	89 437 404	110 329 100
Remboursement des emprunts	-73 224 780	-78 728 707
Encaissement suite à l'émission des actions	0	8 302 500
Encaissement provenant des subventions	121 402	0
Décaissements aux sociétés du groupe non consolidés	-5 686 372	-11 571 747
Encaissement provenant des sociétés de groupe non consolidés	8 928 990	5 929 846
Créances sur les sociétés du groupe converties en capital	15 762 460	0
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>19 031 554</b>	<b>24 186 965</b>
<b>Incidence de variation de taux de change sur liquidités et équivalents de liquidité</b>	<b>-1 624 098</b>	<b>4 232 955</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>19 535 899</b>	<b>29 716 277</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>19 535 899</b>	<b>29 716 278</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>53 559 764</b>	<b>23 843 486</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>73 095 664</b>	<b>53 559 764</b>

# **Notes aux états financiers consolidés** **au 31 décembre 2019**

## **1. INFORMATION GENERALE**

MARHABA est un groupe de sociétés touristiques, de santé, agricoles, de promotion immobilière et industrielle, opérant en Tunisie à travers des domaines d'activités différentes – tourisme, santé, industrie de fluor et autres. Le groupe exerce ses activités sur le territoire tunisien et il n'a aucune filiale étrangère.

La société mère du groupe est la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA, qui est une société anonyme ayant une activité touristique. La Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA est établie et domiciliée à Sousse.

La Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA est classée par le CMF comme étant une société faisant appel public à l'épargne.

## **2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODE D'EVALUATION**

Les comptes sociaux des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2019, arrêtés selon les principes comptables tunisiens, ont servi de base pour l'établissement des états financiers consolidés.

Toutefois,

- Les états financiers de la SMVDA MRAISSA, RESIDENCE AMILCAR, CTDT JAWHARA, V Production et Ecole Française n'étant pas disponibles, ces filiales ne sont pas incluses dans les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2019.
- A la date de la publication des états financiers consolidés, les sociétés TUNISIE PETROLIUM, Tej MARHABA et SOPIT TOP MARHABA, ne nous ont pas communiqués les procès verbaux de leurs conseils d'administration qui ont arrêté leurs états financiers clos au 31 décembre 2019.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

### **2.1 Principes de base**

Les états financiers consolidés ont été préparés suivant les normes comptables tunisiennes.

Les états financiers consolidés sont préparés selon la convention du coût historique, celle-ci étant modifiée pour tenir compte de :

- La réévaluation de titres de transaction et placements immobiliers.
- La réévaluation libre des terrains de la STPT Salwa City – Tej Marhaba. La plus value de réévaluation est de 15.419.710 dinars selon l'expert immobilier chargé de la mission de réévaluation.

Conformément aux dispositions du paragraphe 24 de la norme 35 relative aux états financiers consolidés, les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale. Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputées aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

Conformément aux dispositions du paragraphe 17 de la norme 36 relative aux participations dans les entreprises associées, si, selon la méthode de mise en équivalence, la quote-part de l'investisseur dans les résultats déficitaires d'une entreprise associée est égale ou supérieure à la valeur comptable de la participation, l'investisseur cesse habituellement de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires sont provisionnées dans la mesure où l'investisseur a assumé des obligations ou a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise associée afin de remplir les obligations de cette dernière que l'investisseur a garanties ou pour lesquelles il s'est engagé par quelque moyen que ce soit. Si l'entreprise associée enregistre ultérieurement des bénéfices, l'investisseur ne reprend en compte sa quote-part dans ces profits qu'après qu'elle ait dépassé sa quote-part de pertes nettes non prises en compte.

## **2.2 Participation dans les entreprises sous contrôles exclusifs**

Les participations dans les entreprises sous contrôle exclusif sont comptabilisées par intégration globale.

Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société afin de tirer avantages de ses activités.

Il en résulte trois formes du contrôle exclusif :

### **A/ le contrôle exclusif de droit**

Le contrôle exclusif de droit résulte de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans une autre société, sauf si dans des circonstances exceptionnelles, il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

### **B/ le contrôle exclusif contractuel**

Le contrôle exclusif contractuel existe lorsque le groupe dispose directement ou indirectement :

- Du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres associés,
- Du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société en vertu des statuts ou d'un contrat.

### **C/ le contrôle exclusif de fait**

La société consolidante est présumée exercer un contrôle exclusif de fait sur une autre société lorsque les deux conditions suivantes sont simultanément remplies :



- Elle dispose directement ou indirectement d'une fraction supérieure à 40% des droits de vote,
- Aucun autre actionnaire ne détient directement ou indirectement une fraction des droits de vote supérieur à la sienne.

Les filiales sont consolidées à compter de la date du transfert effectif du contrôle au Groupe et ne sont plus consolidées à compter de la date de leur cession. Les transactions inter compagnies, soldes, pertes et profits sur les transactions à l'intérieur du Groupe ont été éliminées. Le cas échéant, les méthodes comptables des filiales sont modifiées afin d'assurer une homogénéité avec les méthodes du Groupe.

Une présentation distincte est faite des intérêts minoritaires.

La liste des filiales du groupe est fournie dans la note n°4. Les principales variations du périmètre de consolidation entre 2019 et 2018 sont présentées dans la note n°2.18

### **2.3 Participation dans les entreprises sous influences notables**

La participation dans l'entreprise sous influences notables hôtel SALEM est comptabilisée par mise en équivalence.

L'influence notable est celle par laquelle le Groupe a le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. Elle peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de l'existence d'opérations interentreprises importantes ou de liens de dépendance technique.

L'influence notable sur les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20% des droits de vote de cette entreprise.

La comptabilisation par mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation dans l'entreprise sous influence notable.

### **2.4 Participation dans les entreprises sous contrôles conjoints**

La participation dans l'entreprise sous contrôle conjoint SAHRA DOUZ est comptabilisée par intégration proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'actionnaires de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord.

Deux éléments sont essentiels à l'existence d'un contrôle conjoint :

- Aucun associé n'est susceptible à lui seul de pouvoir exercer un contrôle exclusif en imposant ses décisions aux autres.
- Un accord contractuel verbal ou écrit prévoit :

- l'exercice du contrôle conjoint sur l'activité économique de l'entreprise exploitée en commun.
- l'établissement des décisions qui sont essentielles à la réalisation des objectifs de l'entreprise exploitée en commun et qui nécessitent le consentement de tous les associés ou actionnaires participant au contrôle conjoint.

La comptabilisation par intégration proportionnelle consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments constituant le patrimoine et le résultat de l'entreprise sous contrôle conjoint au prorata de la fraction représentative de la participation de l'entreprise détentrice des titres sans constatation des intérêts des minoritaires directs.

## **2.5 Monnaies étrangères**

*\* Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des filiales étrangères :*

Le périmètre de consolidation n'inclut aucune filiale étrangère.

*\* Autres :*

Les transactions en monnaies étrangères effectuées par les sociétés du Groupe sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date des transactions : les gains et pertes provenant du règlement de ces transactions et de la conversion des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat. Les soldes de ces transactions sont convertis aux taux de change de clôture sauf en cas de couverture par des contrats de change à terme où les taux de change contractuels sont alors utilisés.

## **2.6 Ecarts d'acquisitions**

L'écart d'acquisition représente la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition et la juste valeur de la quote-part du Groupe dans l'actif net acquis de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisitions positifs sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Ecarts d'acquisitions » et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées.

Les écarts d'acquisitions négatifs sont inscrits à l'actif du bilan consolidé en déduction des écarts d'acquisitions positifs même lorsque ceux-ci ne concernent pas la même entreprise consolidée et repris en résultat pour compenser les pertes ou les dépenses futures attendues et identifiées dans le plan d'acquisition.

## **2.7 Immobilisations incorporelles**

Les dépenses liées à l'acquisition de logiciels, de brevets marques et licences sont immobilisées et amorties sur une période de 3 ans. Les immobilisations incorporelles ne sont pas réévaluées. La valeur comptable nette de chaque immobilisation incorporelle est revue annuellement et ajustée en cas de dépréciation durable le cas échéant.

Le fond commercial étant non amortissable et dans le cadre de l'homogénéisation des méthodes comptables, nous avons annulé l'amortissement y afférente constatée dans les comptes sociaux de Marhaba Belvédère pour 25.000 dinars. Le montant affectant les réserves consolidées est 1.286.293 dinars.

## **2.8 Placements**

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur valeur du marché. La valeur du marché est calculée par référence aux cours de bourse moyens du mois de décembre de l'exercice en question.

Les investissements en actifs immobilisés, à l'exclusion des titres de transaction, sont comptabilisés au coût historique et une provision n'est constatée que lorsqu'il y a dépréciation durable. Dans ce cas, cette dépréciation est constatée en charge sur l'exercice pendant lequel la diminution a été identifiée.

Les augmentations et les diminutions de la valeur comptable des titres de transaction classés à court terme sont constatées dans le compte de résultat.

Lors de la cession d'un placement, la différence entre les produits nets de la vente et la valeur comptable est constatée au compte de résultat.

## **2.9 Immobilisations corporelles**

Toutes les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées à leur coût. Toutes les immobilisations corporelles sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

Certaines immobilisations corporelles sont réévaluées.

L'amortissement est déterminé linéairement sur la durée d'utilisation estimée.

Les terrains ne sont pas amortis et sont supposés avoir une durée de vie infinie.

Lorsque la valeur comptable d'une immobilisation est supérieure à l'estimation de son montant recouvrable estimé, elle est ramenée à son montant recouvrable.

Les gains et les pertes dégagés lors de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés par référence à leur valeur comptable et rentrent dans la détermination du résultat de l'exercice.

## **2.10 Subventions d'investissements**

Les subventions reçues et liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles, sont classées en produits différés dans les dettes à moyen et à long terme et sont rapportées au résultat linéairement sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

### **2.11 Stocks**

Les stocks sont comptabilisés au coût le plus faible du coût historique et de la valeur réalisable nette. Le coût est déterminé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré (CMP). Le coût des produits finis et des en-cours de production inclut le coût des matières premières, le coût de la main d'œuvre directe, les autres coûts directs et les frais généraux de production correspondants, mais exclut les charges d'intérêts. La valeur nette réalisable correspond au prix de vente estimé dans le cadre de l'activité normale.

### **2.12 Créances d'exploitation**

Les créances d'exploitation sont comptabilisées à leur valeur de réalisation nette anticipée. Une estimation est effectuée pour les créances douteuses sur la base d'une revue des montants dus en fin d'année. Les créances irrécouvrables sont provisionnées au cours de l'année pendant laquelle elles sont identifiées.

Les créances libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les pertes de change latentes sont inscrites dans le résultat.

### **2.13 Liquidités et équivalents de liquidités**

Pour l'établissement de l'état de flux de trésorerie, les liquidités et les équivalents de liquidités se composent de la caisse, des dépôts à vue dans les banques, des placements en instruments monétaires cotés, nets des découverts bancaires.

### **2.14 Provisions**

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés, qu'il est probable que la sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler cette obligation et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée.

### **2.15 Impôts différés**

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report global fixe pour toutes les différences temporelles provenant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs. Les taux d'impôt ayant été retenus sont ceux du droit commun.

Les principales différences temporelles sont liées à la réévaluation libre de certains actifs à long terme ainsi qu'aux pertes fiscales reportables et amortissements différés.

Les actifs d'impôts différés liés à des pertes reportables et aux amortissements différés non utilisés ne sont comptabilisés que dans la mesure où :

- Il est probable que des futurs bénéfices imposables seront disponibles sur lesquels pourront s'imputer les différences temporelles déductibles.
- Leur récupération ne dépend pas des résultats futurs, autrement dit, s'il existe un montant d'impôt différé passif suffisamment important. Dans ce cas, ils sont retenus à hauteur des passifs d'impôts différés déjà constatés.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont présentés séparément des autres actifs et passifs dans le corps du bilan et dans les notes aux états financiers.

## 2.16 Constatation des produits

Les ventes sont constatées lors de la livraison des produits et après acceptation du client, le cas échéant, ou lorsque des services sont rendus, nettes des taxes sur les ventes et des rabais, et après élimination des ventes à l'intérieur du groupe.

## 2.17 Données comparatives

Le cas échéant, les données comparatives ont été ajustées pour être conformes aux changements de présentation de cette année. En particulier, les données comparatives ont été ajustées ou étendues afin de prendre en compte les dispositions requises par les normes comptables tunisiennes.

## 2.18 Faits marquants de l'exercice 2019

- a) L'augmentation du capital social de SPITE ENNEJMA pour 16.650.000 dinars (1.665.000 actions) souscrite par ECHIFA HOLDING pour 8.105.850 dinars, par TEJ MARHABA pour 7.656.610 dinars, CTDT JAWHARA pour 354.040 dinars et par des personnes physiques pour 533.500 dinars.
- b) L'augmentation du capital social de la Société Touristique Yasmin Monastir-Kuriat Palace pour 4.000.000 de dinars (40.000 actions) souscrite par Tour KHALEF pour 2.000.000 de dinars et par SDT HADRUMET pour 2.000.000 de dinars.
- c) La variation du chiffre d'affaires de 92.359.780 dinars (27%) se présente comme suit :

Activités	31/12/2019	31/12/2018	Variations en valeurs	Variations en %
Activité touristique	220 703 526	163 669 228	57 034 297	35%
Activité industrielle	187 994 939	158 019 754	29 975 185	19%
Activité sanitaire	24 053 481	19 179 906	4 873 575	25%
Activité immobilière	476 723		476 723	100%
<b>Total =</b>	<b>433 228 669</b>	<b>340 868 888</b>	<b>92 359 780</b>	<b>27%</b>

- d) Les sociétés Tour KHALEF, SAHRA DOUZ et TEJ MARHABA ont fait l'objet de contrôles fiscaux. les montants réclamés par l'administration fiscale sont respectivement de 1.882.945 DT (exercices : 2014 à 2017), 303.105 DT (exercices : 2015 à 2018) et 7.776.539 DT (exercices : 2016 à 2019). Les négociations sont encours.
- e) Les fonds propres au 31 décembre 2019 des filiales SOPIT TOP MARHABA, SAHRA DOUZ, Hôtel EL KANTAOUI BAY et Buanderie Centrale du Sahel sont inférieurs à la moitié du capital social.

### **3. ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2019**

#### **3.1 Capitaux propres consolidés – part Groupe**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Capital	847 710	847 710
Réserves consolidées	114 300 495	99 259 356
Résultat de l'exercice – part du Groupe	10 882 916	19 254 830
<b>Capitaux propres à la fin de l'exercice</b>	<b><u>126 031 121</u></b>	<b><u>119 361 895</u></b>

Les capitaux propres consolidés part du groupe 2019 se présentent comme suit :

Sociétés	Capital de la société mère	Réserves consolidées	Résultats consolidés
Hôtel MARHABA	847 710	16 351 298	-390 886
Tour Khalef		27 485 277	1 382 225
Marhaba Palace		23 738 627	605 735
Kantaoui Bay		-4 330 740	325 907
Essalama Sicaf		1 467 557	435 968
Tej Marhaba		-5 162 244	796 809
Marhaba Beach		36 432 619	2 495 287
Marhaba Bélvedere		-164 668	2 010 131
SOHOTO Salem		4 125 612	464 331
ICF		12 181 726	5 326 756
Buanderie Centrale		-2 073 257	-22 049
SAHRA DOUZ		-2 736 003	132 855
Groupe Médical les Oliviers		433 974	-667 387
IRM		-262 326	32 410
Sheraton Hammamet		2 171 408	692 927
SOPIT- TOP Marhaba		-2 336 318	-322 830
SPIT ENNEJMA		-8 810 358	-1 468 480
Cliniques Jawhara d'Ophtalmologie		-8 761	93 727
Tunisie Petroluim		145 738	44 812
Les Sables d'Or		-41 868	-117 469
SDT Hadrumet		-4 069 046	486 776
Olivier Invest Sicaf		119 185	-784
Echifa Holding		19 641 606	-380 660
TDM		490	88 682
Tours Yasmine Monastir		968	-1 161 878
<b>Total =</b>	<b>847 710</b>	<b>114 300 495</b>	<b>10 882 916</b>

#### **3.2 Intérêts minoritaires**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres	203 616 666	172 021 542
Intérêts minoritaires dans le résultat	25 108 906	43 977 473
<b>Intérêts minoritaires à la fin de l'exercice</b>	<b><u>228 725 572</u></b>	<b><u>215 999 015</u></b>

Les détails des intérêts minoritaires 2019 se présentent comme suit :

Sociétés	Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres	Intérêts des minoritaires dans les résultats
Tour Khalef	18 915 262	930 755
Marhaba Palace	41 035 043	986 633
Kantaoui Bay	268 061	414 948
Essalama Sicaf	4 419 354	704 721
Tej Marhaba	-766 046	734 725
Marhaba Beach	16 814 937	1 140 289
Marhaba Bélvedere	10 901 083	2 807 806
ICF	61 872 762	17 932 292
Groupe Médical les Oliviers	8 377 994	-1 460 793
IRM	-236 200	103 575
Sheraton Hammamet	10 491 006	2 029 118
Cliniques Jawhara d'Ophtalmologie	1 915 735	648 751
Tunisie Petroluim	686 012	103 318
Les Sables d'Or	1 833 650	-186 160
SDT Hadrumet	-554 400	485 742
Olivier Invest Sicaf	121 355	-765
Echifa Holding	19 228 051	-368 108
TDM	191 085	407 441
Tours Yasmine Monastir	8 101 920	-2 305 381
<b>Total =</b>	<b>203 616 666</b>	<b>25 108 906</b>

### 3.3 Chiffre d'affaires par société

L'augmentation cumulée de 27% se détaille par filiale comme suit :

Sociétés	31/12/2019	31/12/2018	Variations en valeurs	Variations en %
HÔTEL MARHABA	-17 463 445	-13 744 237	-3 719 209	27%
HÔTEL TOUR KHALEF	-29 677 656	-23 011 826	-6 665 830	29%
HÔTEL MARHABA PALACE	-15 432 580	-10 406 900	-5 025 680	48%
HÔTEL KANTAOUI BAY	-21 821 499	-17 220 982	-4 600 517	27%
HÔTEL TEJ MARHABA	-7 451 352	-8 075 871	624 520	-8%
HÔTEL MARHABA BEACH	-11 513 812	-9 567 941	-1 945 871	20%
HÔTEL MARHABA BELVEDERE	-48 706 252	-41 639 989	-7 066 264	17%
SOCIETE ICF	-187 994 939	-158 019 754	-29 975 185	19%
SOCIETE BUANDERIE CENTRALE	-858 391	-796 984	-61 407	8%
HÔTEL SAHRA DOUZ	-687 007	-551 361	-135 646	25%
GROUPE MÉDICAL LES OLIVIERS	-15 600 421	-11 247 100	-4 353 320	39%
IRM	-2 097 552	-2 010 343	-87 210	4%
SHÉRATON HAMMAMET	-22 996 284	-17 765 856	-5 230 427	29%
SPIT ENNEJMA	-108 574	-106 598	-1 976	2%
CLINIQUE JAWHARA D'OPHTALMOLOGIE	-3 834 029	-3 683 575	-150 454	4%
LES SABLES D'OR	-476 723	0	-476 723	100%
SDT HADRUMET	-26 347 865	-21 577 667	-4 770 198	22%
TDM	-1 663 089	-1 441 905	-221 184	15%
STE TOURISTIQUE YASMINE MONASTIR	-18 497 200	0	-18 497 200	100%
<b>TOTAL =</b>	<b>-433 228 669</b>	<b>-340 868 888</b>	<b>-92 359 780</b>	<b>27%</b>

#### **4. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

<b>Sociétés</b>	<b>% de contrôle 2019</b>	<b>% d'intérêt 2019</b>	<b>Méthode de consolidation en 2019</b>
Hôtel MARHABA	100,000%	100,000%	Intégration globale
Tour Khalef	59,760%	59,760%	Intégration globale
Marhaba Palace	54,671%	38,040%	Intégration globale
Kantaoui Bay	62,455%	43,991%	Intégration globale
Essalama Sicaf	74,413%	38,220%	Intégration globale
Tej Marhaba	81,823%	52,027%	Intégration globale
Marhaba Beach	92,780%	68,635%	Intégration globale
Marhaba Bélvedere	72,261%	41,722%	Intégration globale
SOHOTO Salem	41,247%	24,314%	Mise en équivalence
ICF	41,980%	22,902%	Intégration globale
Buanderie Centrale	90,070%	57,399%	Intégration globale
SAHRA DOUZ	39,487%	28,421%	Intégration proportionnelle
Groupe Médicale les Oliviers	61,668%	31,360%	Intégration globale
IRM	76,000%	23,833%	Intégration globale
Sheraton Hammamet	51,676%	25,456%	Intégration globale
SOPIT TOP MARHABA	98,039%	57,072%	Intégration globale
SPIT ENNEJMA	94,036%	48,379%	Intégration globale
Cliniques Jawhara d'Ophtalmologie	40,254%	12,624%	Intégration globale
Tunisie Petroluim	80,556%	30,252%	Intégration globale
Les Sables d'Or	90,500%	38,688%	Intégration globale
SDT Hadrumet	86,770%	50,053%	Intégration globale
Olivier Invest Sicaf	99,537%	50,603%	Intégration globale
Echifa Holding	71,320%	50,838%	Intégration globale
TDM	57,000%	17,875%	Intégration globale
Tours Yasmine Monastir	59,510%	33,510%	Intégration globale

#### **5. NOTE RELATIVE AUX EVENEMENTS POSTERIEURS A L'ARRETE DES ETATS FINANCIERS**

A la suite de la pandémie de coronavirus Covid-19, les mesures suivantes ont été décidées :

- La suspension temporaire des activités ;
- L'application des restrictions de déplacements lors de confinement ;
- Le recours aux différentes mesures de soutien prises par l'Etat.

En outre, le fait que l'évolution de la situation liée au coronavirus Covid-19 reste une source d'incertitude, la fermeture des frontières, l'arrêt des vols ainsi que le confinement à partir de la deuxième quinzaine de mars 2020, ont eu pour conséquence sur le secteur hôtelier, essentiellement, l'annulation des réservations et l'arrêt total de l'activité d'ou la classification de ce secteur comme secteur sinistré.

Il est à ce stade prématuré de mesurer la durée et l'impact économique de la crise mais de tels événements vont, nécessairement, avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière et sur les résultats du groupe.



**GROUPE MARHABA**  
**BILAN CONSOLIDE CLOS AU 31/12/2019**  
**NOTES A L'ACTIF**

NOTES	31/12/2019	31/12/2018
<b>1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>21 745 319,345</b>	<b>21 262 514,397</b>
Concessions de marques, brevets, licences	435 621,805	432 621,205
Logiciels	2 518 309,447	1 802 930,099
Fonds commercial	18 791 388,093	18 791 388,093
Avances et acomptes versés sur immobilisations inc	0,000	235 575,000
<b>2. AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>(2 055 600,776)</b>	<b>(1 678 339,928)</b>
Concessions de marques, brevets, licences	(414 976,502)	(408 745,672)
Logiciels	(1 640 624,274)	(1 269 594,256)
<b>3. ECART D'ACQUISITION</b>	<b>10 323 277,274</b>	<b>10 323 277,274</b>
Ecart d'acquisition	10 323 277,274	10 323 277,274
<b>4. AMORTISSEMENT ECART D'ACQUISITION</b>	<b>(7 685 572,584)</b>	<b>(7 291 328,639)</b>
Amortissement ecart d'acquisition	(7 685 572,584)	(7 291 328,639)
<b>5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>813 882 984,993</b>	<b>748 326 383,850</b>
Terrains	99 931 808,827	98 094 315,507
Constructions	348 037 650,719	306 854 357,877
Installations techniques, matériel et outillages	275 890 027,141	237 065 580,032
Matériel de transport	4 558 040,143	4 414 278,346
Installations générales, agencements et aménagemen	61 994 022,667	50 847 356,393
Equipements de bureau et matériel informatique	7 482 067,434	5 688 460,726
Emballages commerciaux identifiables	1 771,834	1 771,834
Immobilisations corporelles encours	15 320 965,184	42 482 513,389
Avances et acomptes versés sur immobilisations cor	256 261,233	2 467 379,935
Immobilisations à statut juridique particulier	410 369,812	410 369,812
<b>6. AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>(405 442 937,794)</b>	<b>(370 867 674,308)</b>
Constructions	(158 943 326,761)	(145 976 045,359)
Installations techniques, matériel et outillages	(194 882 614,080)	(177 822 889,782)
Matériel de transport	(3 691 092,085)	(3 385 280,872)
Installations générales, agencements et aménagemen	(42 137 253,274)	(38 479 552,370)
Equipements de bureau et matériel informatique	(5 434 829,897)	(4 873 412,526)
Emballages commerciaux identifiables	(1 771,834)	(1 771,834)
Amortissements des immobilisations à statut juridique particulier	(352 049,863)	(328 721,565)
<b>7. IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>124 206 257,797</b>	<b>118 397 608,178</b>
Titres de participations	121 003 300,003	116 599 135,897
Créances rattachées à des participations	1 000 000,000	150 000,000
Prêts	588 523,272	410 756,296
Dépôts et cautionnements versés	1 614 434,522	1 237 715,986
<b>8. TITRES MIS EN EQUIVALENCE</b>	<b>5 318 112,820</b>	<b>4 876 284,690</b>
Titres mis en equivalence	5 318 112,820	4 876 284,690
<b>9. PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>(19 856 659,097)</b>	<b>(19 363 605,198)</b>
Provisions pour dépréciation des participations et	(19 851 129,097)	(19 358 075,198)
Provisions pour dépréciation des autres immobilisa	(5 530,000)	(5 530,000)
<b>10. AUTRES ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>2 424 484,444</b>	<b>1 507 648,201</b>
Frais préliminaires	2 375 823,484	1 483 017,327
Charges à répartir	499,809	24 630,874
Frais d'émission et primes de remboursement des em	48 161,151	0,000

<b>11. IMPOTS DIFFERES ACTIFS</b>	<b>9 726 368,490</b>	<b>11 650 569,762</b>
Impôts differes actifs	9 726 368,490	11 650 569,762
<b>12. STOCKS</b>	<b>67 359 577,002</b>	<b>70 575 291,327</b>
Matières premières et fournitures liées	20 809 208,706	24 539 143,795
Autres approvisionnements	33 873 349,043	32 310 653,081
Stocks de produits	12 673 057,278	13 725 494,451
Stocks de marchandises	3 961,975	0,000
<b>13. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS</b>	<b>(1 281 256,385)</b>	<b>(1 169 096,671)</b>
Provisions pour depreciation des matières première	(889 384,956)	(418 421,562)
Provisions pour depreciation des produits finis	(391 871,429)	(750 675,109)
<b>14. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>	<b>77 304 088,880</b>	<b>55 436 329,769</b>
Clients	54 417 529,607	46 193 650,761
Clients, effets à recevoir	373 954,430	389 031,156
Clients douteux ou litigieux	20 387 727,996	7 057 304,228
Clients, produits non encore facturés (produits à	2 124 876,847	1 796 343,624
<b>15. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES CLIENTS</b>	<b>(21 489 192,479)</b>	<b>(6 115 388,527)</b>
Provisions clients	(21 489 192,479)	(6 115 388,527)
<b>16. AUTRES ACTIFS COURANTS</b>	<b>48 489 962,346</b>	<b>44 450 229,586</b>
Fournisseurs débiteurs	4 986 039,917	9 029 281,649
Personnel, avances et acomptes	257 368,926	236 425,035
Personnel, œuvres sociales	1 870,000	1 870,000
Opérations particulières avec l'Etat, les collecti	2 220 439,457	228 505,367
Retenue à la source	413 868,292	353 981,459
Etat, acomptes provisionnels	5 882 022,110	5 201 410,280
Taxes sur le chiffre d'affaires déductible	11 284 708,856	10 188 072,325
Etat, produits à recevoir	1 142,404	1 057,477
Groupe	16 963 885,068	11 799 639,252
Créances sur cessions de valeurs mobilières de pla	750 000,000	750 000,000
Autres comptes débiteurs ou créditeurs	4 233 270,800	5 918 629,118
Produits à recevoir sur débiteurs divers	731 896,263	307 387,818
Compte d'attente	78 426,142	189 475,694
Charges constatées d'avance	685 024,111	244 494,111
<b>17. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES AUTRES ACTIFS COURANTS</b>	<b>(634 506,492)</b>	<b>(1 918 334,574)</b>
Provisions pour dépréciation des comptes débiteurs	(634 506,492)	(1 918 334,574)
<b>18. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>64 508 749,100</b>	<b>35 198 509,228</b>
Echéances à moins d'un an sur prêts non courants	286 851,903	188 349,536
Actions	71 854,923	58 583,685
Obligations	618 473,173	178,909
Bons du trésor et bons de caisse à court terme	58 603 614,831	25 323 442,828
Autres placements courants et créances assimilées	4 927 954,270	9 627 954,270
<b>19. PROVISIONS SUR PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
Provisions sur placements et autres actifs financi	0,000	0,000
<b>20. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES</b>	<b>20 592 173,959</b>	<b>32 663 076,256</b>
Valeurs à l'encaissement	4 315 966,966	1 137 330,949
Banques	15 769 290,040	30 059 996,856
Caisse siège social	504 819,308	491 508,810
Caisses succursales	1 525,000	1 525,000
Régies d'avances et d'accréditifs	395,645	972 173,841
Virements internes	177,000	540,800
<b>21. PROVISIONS POUR LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
Provisions pour liquidités et équivalents de liqui	0,000	0,000

**GROUPE MARHABA**  
**BILAN CONSOLIDE CLOS AU 31/12/2019**  
**NOTES AU PASSIF**

<b>NOTES</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>22. CAPITAL DE LA SOCIETE</b>	<b>847 710,000</b>	<b>847 710,000</b>
Capital social	847 710,000	847 710,000
<b>23. RESERVES CONSOLIDEES</b>	<b>114 300 494,635</b>	<b>99 259 355,552</b>
Réserves consolidées	114 300 494,635	99 259 355,552
<b>24. RESULTAT NET DE L'EXERCICE (part du groupe)</b>	<b>10 882 916,111</b>	<b>19 254 829,927</b>
Résultat net de l'exercice part du groupe	10 882 916,111	19 254 829,927
<b>25. CAPITAUX PROPRES DES MINORITAIRES</b>	<b>203 616 666,046</b>	<b>172 021 541,770</b>
Capitaux propres part des minoritaires	203 616 666,046	172 021 541,770
<b>26. RESULTAT NET DE L'EXERCICE (part des minoritaire</b>	<b>25 108 906,390</b>	<b>43 977 473,288</b>
Résultat net de l'exercice part des minoritaires	25 108 906,390	43 977 473,288
<b>27. EMPRUNTS</b>	<b>219 342 943,834</b>	<b>216 723 161,365</b>
Emprunts auprès des établissements financiers (ass	211 380 671,475	210 259 424,114
Dépôts et cautionnements reçus	513 298,333	504 798,333
Autres emprunts et dettes	7 448 974,026	5 958 938,918
<b>28. AUTRES PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
Ecart de conversion	0,000	0,000
<b>29. IMPOTS DIFFERES PASSIF</b>	<b>4 902 654,837</b>	<b>5 867 054,166</b>
Impôt différé passif	4 902 654,837	5 867 054,166
<b>30. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>11 110 686,090</b>	<b>10 306 070,050</b>
Provisions pour risques	6 146 220,055	6 125 080,708
Provisions pour retraites et obligations similaire	1 334 130,928	961 325,534
Provisions d'origine réglementaire	428 464,661	1 021 760,239
Provisions pour impôts	1 111 428,122	1 111 428,122
Provisions pour renouvellement des immobilisations	2 090 442,324	872 265,391
Autres provisions pour charges	0,000	214 210,056
<b>31. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES</b>	<b>50 821 952,368</b>	<b>54 715 308,386</b>
Fournisseurs d'exploitation	31 312 379,051	33 920 880,498
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	5 905 879,494	3 538 492,612
Fournisseurs d'immobilisations	6 668 715,268	7 084 852,333
Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer	2 617 148,917	7 219 717,009
Fournisseurs factures non parvenues	4 317 829,639	2 951 365,934

<b>32. AUTRES PASSIFS COURANTS</b>	<b>62 051 458,413</b>	<b>51 774 740,609</b>
Clients créditeurs	10 094 221,325	7 993 532,923
Personnel, rémunérations dues	3 362 309,973	1 841 962,950
Personnel, dépôts	17 989,386	4 002,115
Personnel, oppositions	56 227,334	50 813,850
Personnel, charges à payer	1 519 493,544	1 763 984,972
Personnel, provisions pour congé payé	2 750 111,939	2 528 729,405
Etat, impôts et taxes retenues à la source	2 881 696,780	907 887,576
Etat, impôts à liquider	2 168 501,799	5 350 633,355
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires à décaisser	945 066,685	414 319,509
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 000 650,499	1 494 828,534
Etat, charges à payer	3 684 936,622	3 230 590,479
Groupe	5 995 195,395	4 293 766,717
Associés, comptes courants	521 137,300	2 480 519,527
Associés, dividendes à payer	1 642 699,312	1 065 539,050
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 848 996,508	5 830 957,430
Autres comptes débiteurs ou créditeurs	5 832 006,837	7 486 069,569
Divers charges à payer	9 929 973,645	3 392 546,231
Autres comptes transitoires	5,500	5,500
Produits constatés d'avance	836 486,801	680 299,686
Provision courante pour risques et charges	963 751,229	963 751,229
<b>33. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINAN</b>	<b>104 449 242,121</b>	<b>71 516 709,562</b>
Emprunts courants liés au cycle d'exploitation	9 930 061,234	8 606 601,508
Echéances à moins d'un an sur emprunts non courant	58 044 168,937	42 935 622,966
Concours bancaires courants	17 105 181,810	760 717,834
Emprunts échus et impayés	4 098 225,655	2 575 763,355
Intérêts courus	3 266 344,944	2 336 182,490
Banques	12 005 259,540	14 301 821,409

**GROUPE MARHABA**  
**BILAN CONSOLIDE CLOS AU 31/12/2019**  
**NOTES A L'ETAT DE RESULTAT**

NOTES	31/12/2019	31/12/2018
<b>34. REVENUS</b>	<b>433 228 668,644</b>	<b>340 868 888,456</b>
Ventes de produits finis	186 471 264,630	155 484 599,200
Ventes de produits intermédiaires	4 162,845	79 105,189
Ventes de produits résiduels	321 751,947	611 211,438
Etudes et prestations de services	244 765 433,319	183 841 837,935
Produits des activités annexes	1 324 887,632	977 260,838
Ventes de terrains	476 722,689	0,000
RRR accordés par l'entreprise	(135 554,418)	(125 126,144)
<b>35. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>11 855 941,521</b>	<b>10 551 924,598</b>
Redevances pour concessions, brevets, marques, procédés, droits et valeurs simila	34 036,787	27 560,711
Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles	3 371,704	3 371,704
Jetons de présence et rémunération d'administrateurs, gérants	22 000,000	9 545,454
Ristournes perçues des coopératives	30 529,407	4 197,756
Produits divers ordinaires liés à une modification comptable	295 293,605	30 756,677
Quote-parts des subventions d'investissements inscrites au résultat de l'exercice	370 847,899	346 901,565
Subventions d'exploitation	55 737,258	104 054,444
Reprises sur amortissements et sur provisions	3 973 610,206	1 564 572,197
Transfert de charges	7 070 514,655	8 460 964,090
<b>36. PRODUCTION IMMOBILISEE</b>	<b>29 539,687</b>	<b>17 537,498</b>
Immobilisations corporelles	29 539,687	17 537,498
<b>37. VARIATION DES STOCKS PRODUITS FINIS ET ENCOURS</b>	<b>4 901 355,217</b>	<b>7 986 593,800</b>
Variation des stocks	4 901 355,217	7 986 593,800
<b>38. ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMEES</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
Achats de marchandises	0,000	0,000
Variations des stocks de marchandises	0,000	0,000
<b>39. ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES</b>	<b>(205 813 215,000)</b>	<b>(151 940 341,905)</b>
Achats de matières premières et fournitures	(91 866 862,059)	(71 408 538,866)
Achats des autres approvisionnements	(59 688 083,878)	(43 141 916,946)
Achats d'études et de prestations de services	(19 540 393,832)	(18 067 700,354)
Achats de petits matériels, équipements et travaux	(111 739,910)	(394 394,823)
Achats non stockés de matières et fournitures	(29 308 050,405)	(22 588 948,681)
Achats liés à une modification comptable	(26 905,386)	(5 958,471)
Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	38 562,817	19 737,797
Variation des stocks de matières et fournitures	(2 685 482,841)	5 073 570,339
Variation des stocks des autres approvisionnements	(2 624 259,507)	(1 426 191,900)
<b>40. CHARGES DU PERSONNEL</b>	<b>(83 500 539,296)</b>	<b>(66 907 852,873)</b>
Salaires et compléments de salaires	(60 239 402,175)	(47 840 146,396)
Appointements et compléments d'appointements	(5 919 511,097)	(5 672 210,099)
Rémunérations des administrateurs, associés	(1 371 080,705)	(994 154,338)
Charges connexes aux salaires, appointements et rémunérations	(981 957,100)	(1 255 669,810)
Charges sociales	(11 460 489,737)	(9 002 672,267)
Charges de personnel liés à une modification comptable	(1 839,015)	(11 045,000)
Autres charges du personnel et autres charges sociales	(3 526 259,467)	(2 131 954,963)
<b>41. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>	<b>(55 143 728,397)</b>	<b>(35 864 137,709)</b>
Dotations aux amortissements et aux provisions	(54 749 484,397)	(35 469 893,709)
Dotations aux amortissements de l'écart d'acquisition	(394 244,000)	(394 244,000)

<b>42. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>(50 403 966,238)</b>	<b>(41 384 550,891)</b>
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	(2 143 241,529)	(1 152 642,764)
Autres impôts, taxes et versements assimilés	(5 279 895,566)	(4 696 307,482)
Sous-traitance générale	(3 728 958,654)	(2 772 056,793)
Locations	(314 664,263)	(263 569,171)
Charges locatives de copropriétés	(78 292,077)	(84 931,500)
Entretiens et réparations	(5 424 248,146)	(5 211 756,518)
Primes d'assurances	(822 401,201)	(755 187,763)
Etudes, recherches et divers services extérieurs	(1 321 655,750)	(858 540,551)
Autres charges liées à une modification comptable	(20 286,333)	(24 213,572)
Personnel extérieur à l'entreprise	(184 430,081)	(255 337,234)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(20 303 197,699)	(14 246 718,073)
Publicité, publications, relations publiques	(2 488 198,680)	(2 992 781,962)
Transport de biens et transports collectifs du personnel	(3 031 177,377)	(3 444 449,250)
Déplacements, missions et réceptions	(2 026 211,299)	(1 843 907,325)
Frais postaux et frais de télécommunication	(575 522,992)	(573 482,593)
Services bancaires et assimilés	(1 542 271,621)	(1 515 469,473)
Autres services extérieurs liés à une modification comptable	(124 363,025)	(66 367,422)
Redevances pour concessions de marques, brevets, licences, procédés et valeurs si	(18 674,378)	0,000
Jetons de présence	(605 610,530)	(591 378,245)
Pertes sur créances irrécouvrables	(370 155,411)	(24 111,867)
Charges diverses ordinaires liées à une modification comptable	(509,627)	(11 341,333)
<b>43. CHARGES FINANCIERES NETTES</b>	<b>(33 400 772,999)</b>	<b>(17 100 274,163)</b>
Dotations aux provisions pour dépréciation des éléments financiers	(589 057,277)	(356 038,721)
Charges d'intérêts	(29 639 601,435)	(22 852 710,132)
Pertes sur créances liées à des participations	(350 000,000)	(2 950 755,507)
Pertes de changes	(7 572 584,865)	(4 310 513,848)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières	(52 777,970)	(6 008,978)
Autres charges financières	(1 056 940,434)	(94 927,663)
Revenus des autres créances	1 664 415,085	258 948,601
Escomptes obtenus	13,830	0,000
Gains de changes	4 180 368,785	13 182 549,094
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	15 324,475	9 026,116
Produits financiers liés à une modification comptable	66,806	20 156,875
<b>44. PRODUITS DE PLACEMENTS</b>	<b>16 347 394,092</b>	<b>8 108 458,203</b>
Revenus des titres de participations	10 316 523,228	5 781 887,021
Produits des autres immobilisations financières	506 869,257	335 477,964
Revenus de valeurs mobilières de placements	5 387 874,502	1 874 031,763
Reprises sur provisions - charges financières	136 127,105	117 061,455
<b>45. AUTRES GAINS ORDINAIRES</b>	<b>7 508 853,057</b>	<b>18 721 077,699</b>
Produits nets sur cessions d'immobilisations et autres gains sur éléments non récur	7 508 853,057	18 721 077,699
Produits nets sur cessions d'immobilisations liés à une modification comptable	0,000	0,000
<b>46. AUTRES PERTES ORDINAIRES</b>	<b>(1 973 554,082)</b>	<b>(2 769 896,150)</b>
Charges nettes sur cessions d'immobilisations et autres pertes sur éléments non ré	(1 973 554,082)	(2 769 896,150)
Charges nettes sur cessions d'immobilisations liées à une modification comptable	0,000	0,000
<b>47. IMPOTS SUR LES SOCIETES</b>	<b>(7 654 972,896)</b>	<b>(7 018 446,805)</b>
Impôts sur les sociétés	(7 654 972,896)	(7 018 446,805)
<b>48. ELEMENTS EXTRAORDINAIRES</b>	<b>(453 511,925)</b>	<b>(515 253,676)</b>
Gains extraordinaires	0,000	0,000
Pertes extraordinaires	(453 511,925)	(515 253,676)
Impôts sur les éléments extraordinaires (en + ou en -)	0,000	0,000
<b>49. EFFETS DE MODIFICATION COMPTABLES NETS D'IMPOTS</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
Effets des modifications comptables nets d'impôts	0,000	0,000

# **Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2019**

Tunis, le 18 juin 2020

**Mesdames et Messieurs les actionnaires de la  
Société Hôtelière Touristique et Balnéaire Marhaba,**

## **Rapport sur l'audit des états financiers consolidés**

### **Opinion avec réserve**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe de la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire Marhaba qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 354.756.693 DT y compris le résultat de l'exercice s'élevant à 35.991.823 DT.

A notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section "Fondement de l'opinion avec réserve" de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### **Fondement de l'opinion avec réserve**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves, à savoir :

1. A la date de la rédaction du présent rapport, les sociétés TUNISIE PETROLIUM, Tej MARHABA et SOPIT TOP MARHABA, ne nous ont pas communiqués les procès verbaux de leurs conseils d'administration qui ont arrêté leurs états financiers clos au 31 décembre 2019 et les rapports des commissaires aux comptes y afférents.
2. Les états financiers de la SMVDA MRAISSA, RESIDENCE AMILCAR, CTDT JAWHARA, V Production et Ecole Française n'étant pas disponibles, ces filiales ne sont pas incluses dans les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2019.

### **Observations sur l'incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation**

Nous attirons l'attention sur la note aux états financiers consolidés N° 2.18 - alinéa e stipulant que les états financiers au 31 décembre 2019 des filiales SOPIT TOP MARHABA, SAHRA DOUZ, Hôtel EL KANTAOUI BAY et Buanderie Centrale du Sahel font apparaître des fonds propres inférieurs à la moitié du capital social. Par conséquent, elles sont tenues de régulariser leurs situations conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **Paragraphe d'observations**

Nous attirons l'attention sur :

1. La note aux états financiers consolidés N° 2.18 - alinéa d stipulant que les sociétés Tour KHALEF, SAHRA DOUZ et TEJ MARHABA ont fait l'objet de contrôles fiscaux. les montants réclamés par l'administration fiscale sont respectivement de 1.882.945 DT, 303.105 DT et 7.776.539 DT. Les négociations sont encours et le risque réel associé dépend du dénouement définitif des affaires.
2. La note aux états financiers N°5 portant sur les évènements postérieurs à la date de clôture et se rattachant à la pandémie du COVID-19 et aux incertitudes liées à son impact éventuel sur les états financiers des exercices futurs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

### **Rapport de gestion du Conseil d'Administration**

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.



### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés**

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### **Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité des systèmes de contrôle interne du groupe**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

### ***Les Commissaires aux Comptes***

***Cabinet d'Audit et de Consultants***  
*Membre de l'Ordre des Experts Comptables  
de Tunisie*

**Ali LAHMAR**

***Radhouen ZARROUK Consulting***  
*Membre de l'Ordre des Experts Comptables  
de Tunisie*

**Radhouen ZARROUK**

## **AVIS DES SOCIÉTÉS**

### **ETATS FINANCIERS DEFINITIFS**

#### **Société Hôtelière Touristique et Balnéaire Marhaba**

Siège social : Boulevard 14 Janvier 2011 – 4039 Sousse

La Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Ali LAHMAR (Cabinet d’Audit et de Consultants) et Mr Radhouen ZARROUK.

**Bilan au 31 Décembre 2019**  
(exprimé en dinar tunisien)

<b>Actifs</b>	<b>Notes</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>
<b>Actifs non courants</b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
● Immobilisations incorporelles	4.1	132 136	88 386
● Moins : amortissements	4.1	<u>&lt;70 864&gt;</u>	<u>&lt;50 983&gt;</u>
		<b>61 272</b>	<b>37 403</b>
● Immobilisations corporelles	4.2	52 883 293	48 528 133
● Moins : amortissements	4.2	<u>&lt;34 293 353&gt;</u>	<u>&lt;32 361 078&gt;</u>
		<b>18 589 940</b>	<b>16 167 055</b>
● Immobilisations financières	4.3	22 305 336	22 305 336
● Moins : Provisions	4.3	<u>&lt;226 300&gt;</u>	<u>&lt;226 300&gt;</u>
		<b>22 079 036</b>	<b>22 079 036</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>40 730 248</b>	<b>38 283 494</b>
● Autres actifs non courants		-	-
<b><u>Total des actifs non courants</u></b>		<b><u>40 730 248</u></b>	<b><u>38 283 494</u></b>
<b>Actifs courants</b>			
● Stocks	4.4	372 686	289 300
● Clients et comptes rattachés	4.5	2 767 970	2 663 512
● Moins : Provisions	4.5	<u>&lt;602 773&gt;</u>	<u>&lt;602 773&gt;</u>
		<b>2 165 197</b>	<b>2 060 739</b>
● Autres actifs courants	4.6	2 713 917	1 766 030
● Placements & autres actifs financiers	4.7	3 599	3 599
● Liquidités et équivalents de liquidités	4.8	281 972	190 726
<b><u>Total des actifs courants</u></b>		<b><u>5 537 371</u></b>	<b><u>4 310 394</u></b>
<b><u>Total des actifs</u></b>		<b><u>46 267 619</u></b>	<b><u>42 593 888</u></b>

**Bilan au 31 Décembre 2019**  
(exprimé en dinar tunisien)

<b>Capitaux propres et passifs</b>	<b>Notes</b>	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>
<b>Capitaux propres</b>			
● Capital social		847 710	847 710
● Réserves		26 881 941	27 093 868
● Autres capitaux propres		17 866	29 647
● Résultat reportés		<13 729 872>	<10 752 030>
<b>Capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>14 017 645</b>	<b>17 219 195</b>
● <b>Résultat de l'exercice</b>		<b>302 504</b>	<b>&lt;2 977 842&gt;</b>
<b><u>Total des capitaux propres avant affectation</u></b>	4.9	<b><u>14 320 149</u></b>	<b><u>14 241 353</u></b>
<b>Passifs non courants</b>			
● Provisions	4.10	53 837	647 133
● Emprunts	4.11	13 752 064	11 720 609
● Autres passifs non courants	4.12	1 002 496	592 288
<b><u>Total des passifs non courants</u></b>		<b><u>14 808 397</u></b>	<b><u>12 960 030</u></b>
<b>Passifs courants</b>			
● Fournisseurs et comptes rattachés	4.13	3 895 412	2 899 543
● Autres passifs courants	4.14	3 587 648	1 919 313
● Autres passifs financiers	4.15	6 524 830	5 628 365
● Concours bancaires	4.16	3 131 183	4 945 284
<b><u>Total des passifs courants</u></b>		<b><u>17 139 073</u></b>	<b><u>15 392 505</u></b>
<b><u>Total des passifs</u></b>		<b><u>31 947 470</u></b>	<b><u>28 352 535</u></b>
<b><u>Total des capitaux propres et passifs</u></b>		<b><u>46 267 619</u></b>	<b><u>42 593 888</u></b>

**Etat de résultat arrêté au 31 Décembre 2019**  
**Période allant du 01.01.2019 au 31.12.2019**  
**(exprimé en dinar tunisien)**

	<i>Notes</i>	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>
<b><i>Produits d'exploitation</i></b>			
• Revenus	5.1	17 459 293	13 742 346
• Autres produits d'exploitation	5.2	4 152	1 890
<b><i>Total des produits d'exploitation</i></b>		<b>17 463 445</b>	<b>13 744 236</b>
<b><i>Charges d'exploitation</i></b>			
• Achats d'approvisionnements consommés	5.3	<5 218 401>	<4 677 865>
• Achats non stockés de fournitures consommées	5.4	<1 933 163>	<1 337 080>
• Charges de personnel	5.5	<4 258 900>	<3 112 497>
• Dotations aux amortissements et provisions	5.6	<1 358 860>	<1 822 231>
• Autres charges d'exploitation	5.7	<2 780 481>	<2 190 757>
<b><i>Total des charges d'exploitation</i></b>		<b>&lt;15 549 805&gt;</b>	<b>&lt;13 140 430&gt;</b>
<b><i>Résultat brut d'exploitation</i></b>		<b>3 272 500</b>	<b>2 426 036</b>
<b><u><i>Résultat d'exploitation</i></u></b>		<b><u>1 913 640</u></b>	<b><u>603 806</u></b>
• Charges financières nettes	5.8	<2 440 411>	<4 021 926>
• Revenus des placements	5.9	1 264 249	774 761
• Autres gains ordinaires	5.10	13 039	37 339
• Autres pertes ordinaires	5.11	<409 999>	<341 558>
<b><u><i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i></u></b>		<b><u>340 518</u></b>	<b><u>&lt;2 947 578&gt;</u></b>
• Impôt sur les sociétés	5.12	<37 814>	<30 064>
<b><u><i>Résultat des activités ordinaires après impôt</i></u></b>		<b><u>302 704</u></b>	<b><u>&lt;2 977 642&gt;</u></b>
• Eléments extraordinaires		<200>	<200>
<b><u><i>Résultat net de l'exercice</i></u></b>		<b><u>302 504</u></b>	<b><u>&lt;2 977 842&gt;</u></b>
• Effets des modifications comptables (net d'impôt)		-	-
<b><u><i>Résultat net après modifications comptables</i></u></b>		<b><u>302 504</u></b>	<b><u>&lt;2 977 842&gt;</u></b>

**Etat de flux de trésorerie**  
**Pour la période allant du 01.01.2019 au 31.12.2019**  
**(exprimé en dinar tunisien)**

	<i>Notes</i>	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i></b>			
<b>Résultat net</b>		<b>302 504</b>	<b>&lt;2 977 842&gt;</b>
<b>Ajustement pour :</b>			
● Amortissements & provisions		1 358 860	1 822 231
● (-) value sur mise en rebut d'Immo. Corp. & Incorp.		-	2 641 558
● Dividendes provenant des participations		<1 250 467>	<772 022>
● Q-P des subventions d'investissement		<11 781>	<11 781>
● Variation des stocks		<83 386>	8 155
● Variation des créances		<104 458>	<506 368>
● Variation des autres actifs		<921 986>	<228 716>
● Variation des fournisseurs		275 841	89 754
● Variation des autres passifs		2 138 529	<478 912>
<b><u>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</u></b>		<b><u>1 703 656</u></b>	<b><u>&lt;413 943&gt;</u></b>
<b><i>Flux de trésorerie liés à l'investissement</i></b>			
● Décaissements pour Acqu. d'Imm. Corp & Incorp		<3 619 057>	<1 955 794>
● Encaissements des produits des participations		1 224 567	772 022
<b><u>Flux de trésorerie affectés de l'investissement</u></b>		<b><u>&lt;2 394 490&gt;</u></b>	<b><u>&lt;1 183 772&gt;</u></b>
<b><i>Flux de trésorerie liés au financement</i></b>			
● Dividendes & autres distributions		<191 005>	-
● Encaissements provenant des emprunts		3 700 000	9 900 000
● Remboursement d'emprunts		<912 814>	<8 862 430>
● Encaissements des moyens de financements à CT		16 700 000	17 000 000
● Remboursement des moyens de financement à CT		<16 700 000>	<17 000 000>
<b><u>Flux de trésorerie Provenant de financement</u></b>		<b><u>2 596 181</u></b>	<b><u>1 037 570</u></b>
<b><i>Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité</i></b>			
<b><u>Variation de trésorerie</u></b>	<b>6.1</b>	<b><u>1 905 347</u></b>	<b><u>&lt;560 145&gt;</u></b>
<b><i>Trésorerie au début de la période</i></b>	<b>6.1</b>	<b>&lt;4 754 558&gt;</b>	<b>&lt;4 194 413&gt;</b>
<b><u>Trésorerie à la clôture de la période</u></b>	<b>6.1</b>	<b><u>&lt;2 849 211&gt;</u></b>	<b><u>&lt;4 754 558&gt;</u></b>

# *Notes aux états financiers*

## **1. *Présentation de la société***

La société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA (S.H.T.B MARHABA), est une société anonyme de droit tunisien constituée depuis le 7 janvier 1964. Elle fait appel publique à l'épargne conformément à la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le capital social s'élève à 847.710 dinars divisés en 84.771 actions de 10 dinars chacune.

La S.H.T.B MARHABA a pour objet l'exploitation touristique des établissements hôteliers. Actuellement, elle gère trois unités en mode Resorts, il s'agit de MARHABA, MARHABA CLUB et NEPTUNE.

## **2. *Faits marquants de l'exercice***

La société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA a conclu un contrat de gestion hôtelière le 25 mars 2019 avec la société BARCELO GESTION HOTELERA. Ce contrat, concernant l'unité MARHABA, a débuté le 1<sup>er</sup> novembre 2019.

En outre, les revenus et le résultat d'exploitation de 2019 ont augmenté respectivement de 3.716.947 dinars (27%) et de 1.309.834 dinars (217%) par rapport à 2018.

## **3. *Principes et méthodes comptables***

### **Référentiel d'élaboration des états financiers**

Les états financiers de la S.H.T.B MARHABA, sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par la loi comptable, le cadre conceptuel de la comptabilité financière et par les normes comptables tunisiennes.

Les états financiers sont établis en dinar tunisien et couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2019.

Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.

L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont présentés selon le modèle autorisé prévu par la norme comptable générale.

### **Principes et méthodes comptables les plus significatifs :**

#### **• immobilisations incorporelles :**

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

Les taux d'amortissements appliqués par la société sont les suivants :

- |                      |     |
|----------------------|-----|
| • Brevets et marques | 20% |
| • Logiciel           | 33% |



- **Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

Le prix de revient correspondant au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Les taux d'amortissements appliqués par la société sont les suivants :

• Constructions et installations piscine	5%
• Constructions	2%
• Agencements, aménagements, constructions	10%
• Mobiliers, Matériel d'hôtel, restaurants, café, bars	10%
• Matériel d'animation	10%
• Matériel de transport	20%
• Installations diverses	10%
• Equipements de bureau	10%
• Matériel informatique	15%
• Lingerie	25%
• Vaisselle, Verrerie, Casseroles	33%.

- **Immobilisations financières :**

Les titres de participation ont été valorisés à leur coût d'acquisition.

#### 4. Notes sur le Bilan

##### 4.1 Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 31 décembre 2019 un montant de 61.272 DT contre 37.403 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Déc. 19	Déc. 18
Logiciels	107 675	63 925
Concessions de marques et brevets	24 461	24 461
<b>Total des Immobilisations Incorporelles</b>	<b>132 136</b>	<b>88 386</b>
Amortissements des Logiciels	<65 248>	<50 167>
Amortissements des Concessions de marques et brevets	<5 616>	<816>
<b>Total des Amortissements des Immo Incorp</b>	<b>&lt;70 864&gt;</b>	<b>&lt;50 983&gt;</b>
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>61 272</b>	<b>37 403</b>

##### 4.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles nettes totalisent au 31 décembre 2019 un montant de 18.589.940 DT contre 16.167.055 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Déc. 19	Déc. 18
Terrains	204 750	204 750
Constructions	18 297 031	17 961 120
Install. Gén. Agenc. & Aménag.	21 714 816	19 843 559
Mobilier & Matériel d'exploitation	8 195 854	7 100 583
Petit Matériel d'exploitation	2 941 408	2 417 086
Matériel de transport	324 616	241 104
Mobilier et matériel de bureau	79 054	59 936
Matériel informatique	427 787	351 580
Immobilisations corporelles en cours	697 977	348 415
<b>Total des Immobilisations Corporelles</b>	<b>52 883 293</b>	<b>48 528 133</b>
Amortissements des Constructions	<8 667 874>	<8 370 507>
Amortissements des Install. Gén. Agenc. & Aménag.	<16 705 608>	<15 706 978>
Amortissements du Mob. & Mat. d'exploitation	<6 106 418>	<5 738 422>
Amortissements du Petit Matériel d'exploitation	<2 202 757>	<1 965 505>
Amortissements du Matériel de transport	<249 316>	<241 104>
Amortissements du Mobilier et matériel de bureau	<50 713>	<47 816>
Amortissements du Matériel informatique	<310 667>	<290 746>
<b>Total des Amortissements des Immo. Corp.</b>	<b>&lt;34 293 353&gt;</b>	<b>&lt;32 361 078&gt;</b>
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>18 589 940</b>	<b>16 167 055</b>

#### **4.3 Immobilisations financières :**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2019 le même solde net qu'à la clôture de l'exercice 2018, soit 22.079.036 DT qui se détaille comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>Déc. 19</b>	<b>Déc. 18</b>
Titres de participation	22 186 187	22 186 187
Dépôts et cautionnements	119 149	119 149
<b><i>Total des Immobilisations Financières</i></b>	<b>22 305 336</b>	<b>22 305 336</b>
Provisions sur titres de participation	<226 300>	<226 300>
<b><i>Immobilisations financières nettes</i></b>	<b>22 079 036</b>	<b>22 079 036</b>

#### **4.4 Stocks :**

Le solde net des stocks s'élève à 372.686 DT au 31 décembre 2019 contre 289.300 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>Déc. 19</b>	<b>Déc. 18</b>
Denrées alimentaires	112 237	63 992
Boissons	75 974	54 813
Emballages	32 842	20 404
Produits d'accueil	2 188	2 059
Produits de nettoyage	38 841	27 493
Fournitures de bureau	30 294	26 800
Produits d'entretien	80 310	93 739
<b><i>Total des Stocks</i></b>	<b>372 686</b>	<b>289 300</b>

#### **4.5 Clients et comptes rattachés :**

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2019 un montant net de 2.165.197 DT contre 2.060.739 DT à la clôture de l'exercice 2018. Elle s'illustre comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>Déc. 19</b>	<b>Déc. 18</b>
Clients ordinaires	1 671 989	1 323 354
Clients douteux	579 773	941 062
Clients litigieux, impayés	207 625	203 682
Clients à l'hôtel	308 583	195 414
<b><i>Total des Clients</i></b>	<b>2 767 970</b>	<b>2 663 512</b>
Provisions sur créances douteuses	<602 773>	<602 773>
<b><i>Total des Provisions sur Clients</i></b>	<b>&lt;602 773&gt;</b>	<b>&lt;602 773&gt;</b>
<b><i>Créances nettes</i></b>	<b>2 165 197</b>	<b>2 060 739</b>

#### **4.6 Autres actifs courants :**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2019 un solde de 2.713.917 DT contre un solde de 1.766.030 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>Déc. 19</b>	<b>Déc. 18</b>
Fournisseurs, avances et acomptes	7 574	4 702
Fournisseurs, emballages à rendre	3 880	3 880
Etat, retenues à la source	200 659	6
Etat, acomptes provisionnels	41 951	14 893
Etat, report d'impôt	484 985	512 042
Etat, report de TVA	1 733 282	1 019 532
Débiteurs divers	48 613	48 328
Produits à recevoir	120 619	102 034
Charges constatées d'avance	72 354	60 613
<b><i>Total des Autres actifs courants</i></b>	<b><i>2 713 917</i></b>	<b><i>1 766 030</i></b>

#### **4.7 Placements & autres actifs financiers :**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2019 le même solde qu'au 31 décembre 2018, soit 3.599 DT qui se détaille comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>Déc. 19</b>	<b>Déc. 18</b>
Titres de placements	3 599	3 599
<b><i>Total des Placements &amp; Autres Actifs Financiers</i></b>	<b><i>3 599</i></b>	<b><i>3 599</i></b>

#### **4.8 Liquidités et équivalents de liquidités :**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2019 un solde de 281.972 DT contre un solde de 190.726 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>Déc. 19</b>	<b>Déc. 18</b>
Banques	206 251	118 326
Caisses	75 721	72 400
<b><i>Total des Liquidités et équivalents de liquidités</i></b>	<b><i>281 972</i></b>	<b><i>190 726</i></b>

#### **4.9 Capitaux propres :**

Les capitaux propres avant affectation du résultat s'élèvent au 31 décembre 2019 à 14.320.149 DT alors qu'à la clôture de l'exercice 2018, le solde est de 14.241.353 DT. Ladite rubrique se compose des éléments suivants :

<b>Désignations</b>	<b>Déc. 19</b>	<b>Déc. 18</b>
Capital social	847 710	847 710
<b><i>Total des Capital</i></b>	<b><i>847 710</i></b>	<b><i>847 710</i></b>
Réserves légales	84 771	84 771
Réserves ordinaires	24 165 950	24 377 877
Réserves pour réinvestissements exonérés	726 958	726 958
Réserves spéciales de réévaluation	1 904 262	1 904 262
<b><i>Total des Réserves</i></b>	<b><i>26 881 941</i></b>	<b><i>27 093 868</i></b>
Primes d'émission	321	321
Subventions d'investissement	17 545	29 326
<b><i>Total des Autres capitaux propres</i></b>	<b><i>17 866</i></b>	<b><i>29 647</i></b>
Résultats reportés	<13 729 872>	<10 752 030>
<b><i>Total des Résultats reportés</i></b>	<b><i>&lt;13 729 872&gt;</i></b>	<b><i>&lt;10 752 030&gt;</i></b>
<b><i>Capitaux propres avant résultat</i></b>	<b><i>14 017 645</i></b>	<b><i>17 219 195</i></b>
<b><i>Résultat de l'exercice</i></b>	<b><i>302 504</i></b>	<b><i>&lt;2 977 842&gt;</i></b>
<b><i>Capitaux propres avant affectation</i></b>	<b><i>14 320 149</i></b>	<b><i>14 241 353</i></b>

#### **4.10 Provisions :**

La rubrique provision pour risque et charges présente au 31 décembre 2019 un solde de 53.837 DT contre un solde de 647.133 à la clôture de l'exercice 2018 et se présente comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>Déc. 19</b>	<b>Déc. 18</b>
Provisions pour risque fiscal et social	53 837	647 133
<b><i>Total des Provisions</i></b>	<b><i>53 837</i></b>	<b><i>647 133</i></b>

#### **4.11 Emprunts :**

Les emprunts présentent au 31 décembre 2019 un solde de 13.752.064 DT contre 11.720.609 DT à la clôture de l'exercice 2018. Ils se détaillent ainsi :

<b>Désignations</b>	<b>Déc. 19</b>	<b>Déc. 18</b>
Emprunts bancaires	13 710 798	11 720 609
Emprunts Leasing	41 266	-
<b><i>Total des Emprunts</i></b>	<b><i>13 752 064</i></b>	<b><i>11 720 609</i></b>

#### **4.12 Autres passifs non courants :**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2019 un solde de 1.002.496 DT contre 592.288 DT à la clôture de l'exercice 2018. Elle se détaille ainsi :

<b>Désignations</b>	<b>Déc. 19</b>	<b>Déc. 18</b>
Dette fiscale à long terme	1 002 496	592 288
<b>Total des Autres passifs non courants</b>	<b>1 002 496</b>	<b>592 288</b>

#### **4.13 Fournisseurs et comptes rattachés :**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2019 un solde de 3.895.412 DT contre 2.899.543 DT à la clôture de l'exercice 2018. Elle se détaille ainsi :

<b>Désignations</b>	<b>Déc. 19</b>	<b>Déc. 18</b>
Fournisseurs d'exploitation	1 773 237	1 869 613
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	704 825	335 607
Fournisseurs, factures non parvenues	10 632	7 632
Fournisseur d'immobilisation	682 692	253 929
Fournisseur d'immobilisation, retenue de garanti	105 138	105 543
Fournisseur d'immobilisation, effet à payer	618 888	327 219
<b>Total des Fournisseurs</b>	<b>3 895 412</b>	<b>2 899 543</b>

#### **4.14 Autres passifs courants :**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2019 un solde de 3.587.648 DT contre 1.919.313 DT à la clôture de l'exercice 2018. Elle se détaille ainsi :

<b>Désignations</b>	<b>Déc. 19</b>	<b>Déc. 18</b>
Clients, avances & acomptes	1 133 406	-
Personnel, rémunérations dues	19 700	132 920
Personnel, charges à payer	246 797	153 335
Actionnaires, dividendes à payer	185 194	164 272
Sécurité sociale	218 357	154 162
Créditeurs divers	1 610 361	1 166 692
Charges à payer	173 833	147 932
<b>Total des Autres passifs courants</b>	<b>3 587 648</b>	<b>1 919 313</b>

#### **4.15 Autres passifs financiers :**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2019 un solde de 6.524.830 DT contre 5.628.365 DT à la clôture de l'exercice 2018. Elle se détaille ainsi :

<b>Désignations</b>	<b>Déc. 19</b>	<b>Déc. 18</b>
Échéances à moins d'un an sur emprunt Bancaire	1 794 811	997 814
Échéances à moins d'un an sur emprunt Leasing	18 559	-
Intérêts courus non échus sur emprunts	311 460	230 551
Crédit de gestion	4 400 000	4 400 000
<b>Total des Autres passifs financiers</b>	<b>6 524 830</b>	<b>5 628 365</b>

#### **4.16 Concours bancaires :**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2019 un solde de 3.131.183 DT contre 4.945.284 DT à la clôture de l'exercice 2018. Elle se détaille ainsi :

<b>Désignations</b>	<b>Déc. 19</b>	<b>Déc. 18</b>
Découverts bancaires	3 124 787	4 945 250
Chèques en circulation	6 396	34
<b><i>Total des Concours bancaires</i></b>	<b><i>3 131 183</i></b>	<b><i>4 945 284</i></b>

## 5. Notes sur l'Etat de Résultat

### 5.1 Revenus :

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2019 à 17.459.293 DT contre un solde de 13.742.346 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Déc. 19	Déc. 18
Hébergement	13 566 142	10 024 390
Restauration	3 364 987	3 164 649
Boissons	171 854	162 584
Divers services hôteliers	210 790	188 199
Produits de la location	95 130	152 072
Commissions de change	50 390	50 452
<b>Total des Revenus</b>	<b>17 459 293</b>	<b>13 742 346</b>

### 5.2 Autres produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2019 à 4.152 DT contre 1.890 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Déc. 19	Déc. 18
Divers produits ordinaires	4 152	1 890
<b>Total des Autres produits d'exploitation</b>	<b>4 152</b>	<b>1 890</b>

### 5.3 Achats d'approvisionnements consommés :

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 31 décembre 2019 à 5.218.401 DT contre 4.677.865 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Déc. 19	Déc. 18
Denrées alimentaires	3 440 006	3 175 622
Boissons	1 200 454	1 026 293
Produits de Nettoyage	505 576	425 094
Produits d'accueil	27 725	18 695
Emballages	9 807	7 358
Fournitures de bureau	50 382	33 857
R.R.R. obtenus sur achats	<15 549>	<9 054>
<b>Total des Achats d'approvisionnements consommés</b>	<b>5 218 401</b>	<b>4 677 865</b>



#### **5.4 Achats non stockés de fournitures consommés :**

Les achats non stockés se sont élevés au 31 décembre 2019 à 1.933.163 DT contre 1.337.080 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>Déc. 19</b>	<b>Déc. 18</b>
Electricité	960 040	687 311
Eau	243 094	134 684
Gaz	215 062	141 284
Carburants	25 292	16 207
Fournitures & consommables d'entretien	469 767	342 999
Autres achats non stockés	19 908	14 595
<b><i>Total des Achats non stockés de fournitures consommées</i></b>	<b><i>1 933 163</i></b>	<b><i>1 337 080</i></b>

#### **5.5 Charges du personnel :**

Les charges du personnel se sont élevées au 31 décembre 2019 à 4.258.900 DT contre 3.112.497 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>Déc. 19</b>	<b>Déc. 18</b>
Salaires et compléments de salaires	3 256 551	2 380 877
Cotisations sociales légales	592 771	423 187
Rémunérations des administrateurs	324 349	297 249
Vêtements de travail	85 278	7 916
Autres charges de personnel	3 360	3 268
Transfert de charges	<3 409>	-
<b><i>Total des Charges de personnel</i></b>	<b><i>4 258 900</i></b>	<b><i>3 112 497</i></b>

#### **5.6 Dotations aux amortissements et aux provisions :**

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2019 à 1.358.860 DT contre 1.822.231 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>Déc. 19</b>	<b>Déc. 18</b>
Dotation aux Amort. des Imm. Corp. & Incorp.	1 952 156	1 883 793
Reprise sur provisions pour risques et charges	<647 133>	<205 890>
Dotation aux Prov. pour litige fiscal	53 837	144 328
<b><i>Total des Dotation aux Amort. &amp; Prov.</i></b>	<b><i>1 358 860</i></b>	<b><i>1 822 231</i></b>

### 5.7 Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2019 à 2.780.481 DT contre 2.190.757 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Déc. 19	Déc. 18
Services extérieurs et sous-traitance générale	510 605	377 096
Entretien & réparation	574 386	238 538
Primes d'assurance	74 786	65 391
Autres services extérieurs	17 296	10 534
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	511 879	414 390
Publicité - publications - relations publiques	94 899	152 974
Dons & subventions	7 940	5 988
Transports	29 076	25 133
Missions - Réceptions - Voyages & Déplacements	124 629	138 641
Frais postaux et de télécommunications	58 189	53 852
Services bancaires et financiers	175 451	248 563
Jetons de présence	18 750	18 750
Droits, impôts & taxes	565 890	440 907
Commission gestionnaire	16 705	-
<b>Total des Autres charges d'exploitation</b>	<b>2 780 481</b>	<b>2 190 757</b>

### 5.8 Charges financières nettes :

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2019 à 2.440.411 DT contre 4.021.926 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Déc. 19	Déc. 18
Intérêts d'emprunts	2 135 191	1 348 340
Pertes sur créances liées à des participations	-	2 300 000
Intérêts des comptes courants débiteurs	279 004	459 534
Pertes de change	52 314	5 218
Gains de change	<26 098>	<91 166>
<b>Total des Charges financières nettes</b>	<b>2 440 411</b>	<b>4 021 926</b>

### 5.9 Produits des placements :

Les produits des placements se sont élevés au 31 décembre 2019 à 1.264.249 DT contre 774.761 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Déc. 19	Déc. 18
Produits des participations	1 250 467	772 023
Produits des placements	13 782	2 738
<b>Total des Revenus des placements</b>	<b>1 264 249</b>	<b>774 761</b>

### 5.10 Autres gains ordinaires :

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2019 à 13.039 DT contre 37.339 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Déc. 19	Déc. 18
Gains nets sur cession d'Immo.	-	24 094
Revenus des autres créances	1 258	1 464
Q-P Subv. Invst. inscrites en résultat	11 781	11 781
<b>Total des Autres gains ordinaires</b>	<b>13 039</b>	<b>37 339</b>

### 5.11 Autres pertes ordinaires :

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au 31 décembre 2019 à 409.999 DT contre 341.558 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Déc. 19	Déc. 18
Pertes sur créances irrécouvrables	361 289	341 558
Pénalités et amendes	48 710	-
<b>Total des Autres pertes ordinaires</b>	<b>409 999</b>	<b>341 558</b>

### 5.12 Impôts sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés s'élève au 31 décembre 2019 à 37.814 DT contre 30.064 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignations	Déc. 19	Déc. 18
Impôt sur les sociétés	37 814	30 064
<b>Total des Impôt sur les sociétés</b>	<b>37 814</b>	<b>30 064</b>

## 6. Notes relatives à l'état de flux de trésorerie

### 6.1 Rapprochement entre l'état de flux et le bilan :

Rubrique	Référence	Trésorerie à fin 2019	Trésorerie à fin 2018	Variations
Liquidités et équivalents de liquidités	4.8	281 972	190 726	91 246
Concours bancaires	4.16	<3 131 183>	<4 945 284>	1 814 101
<b>Totaux</b>	<b>6.1</b>	<b>&lt;2 849 211&gt;</b>	<b>&lt;4 754 558&gt;</b>	<b>1 905 347</b>
Etat de flux de trésorerie	6.1	<2 849 211>	<4 754 558>	1 905 347
<b>Ecart</b>		-	-	-

## *7. Note relative aux événements postérieurs à l'arrêté des états financiers*

A la suite de la pandémie de coronavirus Covid-19, la Direction de la Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA a décidé les mesures suivantes :

- Suspension temporaire de l'activité de ses unités hôtelières et réduction des différentes charges au strict minimum ;
- Application des restrictions de déplacements conformément à l'obligation nationale de confinement ;
- Le recours aux différentes mesures de soutien prises par l'Etat.

En outre, le fait que l'évolution de la situation liée au coronavirus Covid-19 reste une source d'incertitude, la fermeture des frontières, l'arrêt des vols ainsi que le confinement obligatoire national à partir de la deuxième quinzaine du mois de mars, ont eu pour conséquence l'annulation des réservations et d'une façon générale l'arrêt total de l'activité d'ou la classification du secteur hôtelier comme secteur sinistré.

Il est à ce stade prématuré de mesurer la durée et l'impact économique de la crise mais de tels événements vont, nécessairement, avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière et sur les résultats de notre société.

# **Rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers clos au 31 décembre 2019**

*Tunis, le 18 juin 2020*

*Mesdames et Messieurs les actionnaires de la  
Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA,*

## **RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

### **I. Opinion :**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un total net du bilan de 46.267.619 DT et des capitaux propres de 14.320.149 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 302.504 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### **II. Fondement de l'opinion :**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **III. Observation:**

Nous attirons votre attention sur la note (7) aux états financiers portant sur les événements postérieurs à la date de clôture et se rattachant à la pandémie du COVID-19 et aux incertitudes liées à son impact éventuel sur les états financiers des exercices futurs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

#### **IV. Rapport du conseil d'administration :**

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **V. Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :**

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### **VI. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de

fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **I. Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la Société.

### **II. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

### ***Les Commissaires aux Comptes***

***Cabinet d'Audit et de Consultants***  
*Membre de l'Ordre des Experts*  
*Comptables de Tunisie*

***Ali LAHMAR***

***Radhouen ZARROUK***  
***Consulting***  
*Membre de l'Ordre des Experts*  
*Comptables de Tunisie*

***Radhouen ZARROUK***



**Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les  
conventions prévues aux articles 200 et suivants & 475 du code  
des sociétés commerciales**

*Tunis, le 18 juin 2020*

***Mesdames et Messieurs les actionnaires de la  
Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA,***

En application de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle des telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

***A- Conventions et opérations nouvellement réalisées au cours de  
l'exercice 2019***

- La société a conclu, le 25 mars 2019, un contrat de gestion pour compte avec la société BARCELO GESTION HOTELERA. Ce contrat, concernant l'unité MARHABA, prend effet à partir du 1er novembre 2019. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 18 mars 2019.
- La société a obtenu au cours de 2019 un crédit bancaire de 2.000.000 de dinars auprès de la BIAT lequel a servi exclusivement à régulariser les investissements entrepris en 2018. Ce crédit est couvert par l'affectation au profit de la banque d'une hypothèque sur TF N°106037 Sousse et d'un nantissement sur les éléments corporels et incorporels. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 1<sup>er</sup> avril 2019.
- La société a obtenu au cours de 2019 un crédit bancaire de 1.700.000 dinars auprès de la BIAT lequel a servi exclusivement à financer les travaux de rénovation de l'hôtel. Ce crédit est couvert par l'affectation au profit de la banque d'une hypothèque sur TF N°106037 Sousse et d'un nantissement sur les éléments corporels et incorporels. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 1<sup>er</sup> avril 2019.

## ***B- Opérations réalisées et relatives à des conventions antérieures***

La société a obtenu au cours de 2018 un crédit bancaire de 9.900.000 dinars auprès de la BIAT lequel a servi au remboursement des anciens Crédits bancaires. Ce crédit est couvert par l'affectation au profit de la banque d'une hypothèque sur TF N°106037 Sousse et d'un nantissement sur les éléments corporels et incorporels. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 21 avril 2018.

## ***C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants***

Les obligations et engagements (rémunérations) envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§5 du code des sociétés commerciales sont fixés par décision du conseil d'administration et aucune convention n'est établie entre les dirigeants et la société. Les éléments de rémunérations des dirigeants sont définis comme suit :

1. Les rémunérations des membres du conseil d'administration sont déterminées par le conseil d'administration et soumises à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire et qui sont de 18.750 dinars en 2019.
2. La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 24 mars 2008. Elle est composée d'un salaire annuel brut de 132.541 dinars payable sur 12 mensualités.
3. La rémunération du premier Directeur Général-Adjoint est composée d'un salaire annuel brut de 142.000 dinars payable sur 12 mensualités.
4. La rémunération du deuxième Directeur Général-Adjoint est composée d'un salaire annuel brut de 22.708 dinars payable sur 12 mensualités. Au 31 décembre 2019, le solde des rémunérations dues s'élève à 1.318 dinars.
5. La rémunération du troisième Directeur Général-Adjoint est composée d'un salaire mensuel brut de 4.517 dinars payable sur 12 mensualités et ce, à partir de juillet 2019.
6. Les deux premiers Directeurs Généraux Adjoints bénéficient des avantages en nature liés à leurs fonctions (voiture et charges connexes).

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

## ***Les Commissaires aux Comptes***

***Cabinet d'Audit et de Consultants***  
*Membre de l'Ordre des Experts*  
*Comptables de Tunisie*

***Ali LAHMAR***

***Radhouen ZARROUK***  
***Consulting***  
*Membre de l'Ordre des Experts*  
*Comptables de Tunisie*  
***Radhouen ZARROUK***